

Université Abderrahmane Mira de Bejaia, Algérie

**Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et des Sciences de
Gestion Département des sciences de gestion**



Mémoire de fin de cycle

Pour l'obtention du diplôme de Master 2 en Sciences de Gestion

Option : Management

Thème :

Les PME exportatrices en Algérie : Etat des lieux

Réalisé par : Encadré par :

NANA Kamelia

Mme DJEMAI Sabrina

Devant le jury composé de :

M

M

M

2020-2021

Remerciements

Mes remerciements vont particulièrement à :

- **Mon encadreur : Madame Sabrina Djemai.**
- **Maman, Papa, Yasmine, Mes tantes : Kahina, Nassima, Mina et Louiza.**
- **Mes amis : Mourad AitZenati, Abdelmajid Bachouche, Majid Kemila, Hakim Abdelfattah, Kamal Mestafa Benremdane, Mustafa Deghmous et Walid Aouchiche.**

Ainsi que ma camarade Nesrine cheurfa.

Dédicace

À ma mère

Liste des abréviations

PME : Petites et moyennes entreprises

CNI : Commission nationale des investissements

FMI : Fonds monétaire international

BM : Banque mondiale

FAI : Fonds d'appui aux investissements

TPE : Très petite entreprise

EPE : Entreprise publique économique

PMI : Petite et moyenne entreprise industrielle

OCDE : Organisation de coopération et de développement économique

BTP : Bâtiments et travaux publics

CNAS : Caisse Nationale des assurances sociales

CASNOS : Caisse Nationale de sécurité sociale des non-salariés

ONS : Office nationale des statistiques

CNRC : Centre National de registre de commerce

USD : Dollar américain

AFD : Agence Française de Développement

DPGM : Direction Générale de la Petite et moyenne entreprise

ANDI : Agence Nationale du développement des investissements

CNAC : Caisse Nationale d'Allocation chômage

ANSEJ : Agence Nationale de soutien à l'emploi des jeunes

ANGEM : Agence Nationale de gestion du micro-crédit

CGCI-PME : Caisse de Garantie du crédit d'investissement

FGAR : Fonds de Garantie des crédits aux PME

APC : Assemblée Nationale communale

HH : Hors Hydrocarbures

IBS : Impôt sur les Bénéfices des sociétés

TVA : Taxe sur la valeur ajoutée

TAP : Taxe sur l'activité professionnelle

CAGEX : Compagnie Algérienne de Garantie des Exportations

ALGEX : Agence de Promotion du commerce Extérieur

FSPE : Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations

SAFEX : Société Algérienne des Foires et Exportations

CACI : Chambre Algérienne de Commerce et d'industrie

FNRDA : Fonds National de Régulation et Développement Agricole

SARL : Société à Responsabilité limitée

EURL : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité limitée

SNC : Société en nom collectif

SPA : Société par actions

EPE : Entreprise publique économique

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les chiffres clés des PME en Algérie

Tableau 2 : Evolution de la population des PME en Algérie de 2015 à la fin du 1er semestre 2019

Tableau 3 : Evolution de la répartition des PME privées par régions de 2015 à 2019

Tableau 4 : Les PME privées dans les dix premières wilayas en 2019

Tableau 5 : Répartition des PME par groupes de branches d'activité Année 2019

Tableau 6 : Evolution de la part du secteur privé dans la valeur ajoutée totale

Tableau 7 : Evolution des exportations 2019-2020 en USD

Tableau 8 : Evolution des exportations HH par GU (2019-2020)

Tableau 9 : Evolution des principaux produits hors hydrocarbures exportés

Tableau 10 : Principaux pays clients de l'Algérie

Tableau 11 : Evolution des projets déclarés par secteur d'activité (ANDI)

Tableau 12 : Répartition des projets financés par secteur d'activité en 2019 (C NAC)

Tableau 13 : Répartition des projets financés cumulés jusqu'à fin 2019 par secteur d'activité (ANSEJ)

Tableau 14 : Crédits octroyés cumulés au 31.03.2021 (ANGEM)

Tableau 15 : Situation globale des garanties par secteur d'activité fin 2019 (CGCI-PMI)

Tableau 16 : Evolution du nombre de PME à Bejaïa (2015-2019)

Tableau 17 : Liste des entreprises exportatrices à Bejaïa 2019

Tableau 18 : Répartition des PME exportatrices selon forme juridique

Tableau 19 : Répartition des exportateurs par secteur d'activité

LISTE DES GRAPHIQUES :

Graphe 1 :Évolution du nombre des PME privées en Algérie

Graphe 2 :Évolution des emplois par type de PME de 2015 à 2019

Graphe 3 :Les contraintes à la création et au développement des PME

Graphe 4 : Parts en % des exportations hors hydrocarbures par GU

Graphe 5 : Principaux clients de l'Algérie en 2020

Graphe 6 : Evolution des Parts des principaux clients de l'Algérie pendant les années 2019-2020

Graphe 7 : Répartition des PME de la wilaya de Bejaïa par type

Graphe 8 : Répartition des PME de la wilaya de Bejaïa par Daïra

Graphe 9 : Répartition de la population des PME de la wilaya de Bejaïa par secteur d'activité

Graphe 10 : Situation des entreprises à l'égard de l'exportation

Sommaire

Introduction Générale	1
Chapitre 1 : Le point sur la PME et l'exportation en Algérie	5
Introduction	6
1. La PME en Algérie : Etat des lieux	6
2. Etat des exportations en Algérie.....	26
Conclusion	33
Chapitre 2 : Les politiques d'appui et de promotion des PME exportatrices	34
Introduction	35
1. Aide aux PME	35
2. Les Facteurs de stagnation des exportations HH	47
3. Les politiques d'appui et de promotion des PME exportatrices en Algérie.....	49
Conclusion	54
Chapitre 3 : Les PME de la wilaya de Bejaïa	55
Introduction	56
1. Population des PME dans la wilaya de Bejaïa.....	56
2. Les entreprises exportatrices de la wilaya de Bejaïa	59
Conclusion	66
Conclusion Générale	67
BIBLIOGRAPHIE	70

Introduction Générale

Introduction Générale :

Toute économie prospère a un trait commun : la combinaison idéale de grandes sociétés et de petites et moyennes entreprises. Également connues sous le nom de PME, l'inclusion de ces petites entreprises dans le paysage des entreprises contribue à promouvoir un équilibre sain de l'activité entrepreneuriale. La croissance économique et l'innovation technologique peuvent souffrir si une trop grande priorité est accordée à un seul type de taille d'entreprise. En raison de leur importance pour toute économie locale, les gouvernements reconnaissent la nécessité d'apporter un soutien à ces PME.

Bien que les grandes entreprises disposent de plus de capitaux, et donc d'une plus grande influence potentielle, la croissance économique locale est le plus souvent alimentée par la création réussie d'une communauté solide de petites et moyennes entreprises. En particulier dans les pays à faible revenu, c'est ce type d'entreprise qui est le plus à même de maintenir l'économie locale à flot. Dans ces pays en développement, le nombre de start-ups de PME axées sur les technologies émergentes, telles que l'innovation mobile, est particulièrement important non seulement pour la création d'emplois, mais aussi pour la création d'une société innovante prête à faire des affaires avec le reste du monde. On ne saurait trop insister sur les avantages que ces PME apportent aux pays en développement.

Le rôle des PME dans toute société, quelle que soit sa place dans l'échelle économique mondiale, est de contribué également à cultiver l'esprit d'entreprise. Les petites entreprises sont souvent le lieu où les jeunes et les travailleurs moins expérimentés font leurs premiers pas dans leur carrière. Encourager la croissance des PME sert à inspirer les entrepreneurs dans toutes leurs entreprises, car cela leur donne la possibilité de cultiver leurs compétences et de réussir à atteindre leurs objectifs.

Bien que le plafond ne soit pas aussi élevé que celui des grandes entreprises, les PME bénéficient d'une multitude d'autres avantages dont ne bénéficient pas leurs homologues des grandes entreprises. Les coûts de production étant plus faibles, les PME doivent continuellement s'efforcer de trouver des mesures innovantes de réduction des coûts. Les PME sont également bénéfiques pour le paysage économique global de leurs communautés, en grande partie parce que leur taille réduite les oblige à utiliser leurs ressources de manière plus judicieuse. Le risque moindre lié à l'exploitation d'une PME contribue également à la stabilité de l'économie locale.

Au cours des dernières décennies, le monde a connu des changements importants, caractérisés par l'intensification de la mondialisation des échanges, le développement continu du commerce international et l'ouverture du marché mondial. Par conséquent la concurrence entre les pays et les entreprises s'est intensifiée.

Le ratio des échanges commerciaux de biens et services au PIB, tel qu'enregistré par les balances des paiements, dépasse aujourd'hui nettement les 30%, alors qu'il était de 13% dans les années 1970.

Dans ce contexte, et dans un marché mondial de plus en plus concurrentiel, dynamique et complexe, l'entreprise à la capacité de L'internationalisation est devenue une source de croissance et un élément important de la stratégie globale de l'entreprise.

De toute évidence, les activités d'exportation représentent l'un des choix de développement de la plupart des pays développés et en développement, en particulier les pays marqués par la transition vers une économie de marché. C'est le cas de l'économie algérienne.

Au cours des deux dernières décennies, l'Algérie a connu un changement fondamental de l'environnement économique induit par le passage d'une économie administrative à une économie de marché. Le pays s'inscrit résolument dans la voie de l'économie de marché, dégage une vitalité entrepreneuriale, fait jouer une certaine vitalité économique, et les petites et moyennes entreprises privées sont en plein essor. C'est donc après la chute du prix du pétrole au milieu des années 1980 que l'Algérie a renouvelé son intérêt pour les PME.

Les autorités algériennes misent sur la stratégie de promotion de l'investissement privé, car elles ont mis en place une série de mesures visant à favoriser les exportations hors hydrocarbures, cela aurait pour but d'améliorer l'environnement global des entreprises algériennes et à les rendre moins contraignantes. De plus, sous l'influence de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, le pays algérien s'est positionné comme une nouvelle politique non seulement propice aux initiatives privées mais aussi propice aux capitaux internationaux (suppression des douanes, libéralisation des transactions, des investissements et des prix). Pour cette raison, des termes tels que libre-échange et privatisation sont devenus des concepts prioritaires dans les politiques publiques.

Mais malgré toutes les réformes économiques et les mesures prises par les autorités algériennes, l'économie algérienne continue à dépendre fortement des revenus des hydrocarbures et des fluctuations de ses prix depuis le début des années 1990, car elles

représentent 95,55 % des exportations algériennes. Dans ce contexte, les statistiques du Ministère des finances montrent qu'au premier semestre 2020, les exportations de produits autres que les hydrocarbures se sont élevés à 578.70 millions de dollars USD, soit une baisse de 12,06 % par rapport aux résultats du premier trimestre de l'année précédente (Ministère des finances, Direction générale des douanes : statistiques du commerce extérieur de l'Algérie). Ce constat est clairement catastrophique pour un pays riche en ressources naturelles et humaines.

Jusqu'à présent, les tentatives de diversification des exportations de produits hors hydrocarbures en Algérie au cours des dernières décennies ont été marquées par l'échec. Cela s'explique par le poids énorme des hydrocarbures, qui entrave par la suite toute la structure et la gestion de l'économie algérienne. C'est pour cette raison que les activités des entreprises privées algériennes, en particulier les petites et moyennes entreprises, restent essentiellement locales et nationales, et rarement internationales.

De plus, dans ce contexte, il n'y a actuellement que 1219 entreprises exportatrices (Ministère de l'industrie), qui se sont véritablement engagées à conquérir le marché international. On constate à partir de ce chiffre que les exportations de l'Algérie sont insignifiantes par rapport à d'autres pays comme la France par exemple, qui a recensé environ 109 000 entreprises exportatrices de biens en 2018 (chiffres du ministère des finances Français), ces entreprises contribuent fortement à l'économie de leurs pays car elles constituent 44% des exportations globales du pays.

En Algérie, les données du commerce extérieur des douanes algériennes montrent que la contribution des petites et moyennes entreprises aux exportations est ridicule, car elle ne dépasse pas 2% des exportations totales algériennes.

L'objectif principal de l'élimination des barrières à l'exportation est de renforcer la coopération financière, humaine et interentreprises des petites et moyennes entreprises. Les opportunités d'action des pouvoirs publics algériens restent importantes, parmi les PME non exportatrices qui prétendent offrir des produits ou services adaptés à l'exportation, il existe un grand potentiel pour de nouveaux exportateurs. Le rôle de l'État n'est pas de se substituer aux

initiatives privées, mais de créer un environnement propice au développement international des PME.

Dire que les entreprises faisant du commerce international en Algérie ont le potentiel signifie que si les autorités algériennes parviennent à offrir aux entreprises exportatrices un environnement favorable et moins contraignant, les exportations de produits autres que les hydrocarbures peuvent croître rapidement. En outre, le meilleur accompagnement et la bonne compagnie des pouvoirs publics algériens pour que ces derniers contribueront à améliorer les performances des entreprises algériennes et à les rendre plus compétitives sur le marché mondial, améliorant ainsi la qualité des produits algériens à l'étranger, ce qui stimulera le pays car la croissance n'a rien à voir avec les revenus des hydrocarbures.

Après des années de mise en place d'un système de promotion des exportations de produits autres que les hydrocarbures, les entreprises sont toujours confrontées aux mêmes difficultés. Cela montre d'une part, que les pouvoirs publics sont incapables de mener à bien les réformes nécessaires. Et d'autre part les contraintes qui freinent le développement des exportations de produits autres que les hydrocarbures en provenance d'Algérie sont principalement liés à l'entreprise elle-même.

Le présent travail a pour objectif, d'identifier les obstacles qui pèsent sur les PME algériennes, c'est-à-dire ce qui les empêche d'évoluer vers l'international, autrement dit : quels sont les handicaps liés à l'exportation ?

À cette préoccupation centrale, nous avons voulu joindre un deuxième objectif, il s'agit d'énumérer et d'analyser les mesures prise par le gouvernement, dans le but de promouvoir et d'accompagner les PME en général et les PME exportatrices en particulier. Ce qui nous mènera à dégager le pourquoi de l'échec de ces initiatives ainsi que de prévoir les solutions envisageables et possibles qui seront bénéfiques au progrès de la PME et ainsi une meilleure participation dans la scène économique nationale et internationale.

Chapitre 1

Le point sur la PME et l'exportation en Algérie

Introduction :

Les petites et moyennes entreprises contribuent de manière importante au développement économique. Elles constituent la vaste majorité des entreprises dans l'ensemble des économies. Elles sont responsables de la création de la vaste majorité des emplois et représente un tiers jusqu'au deux tiers du chiffre d'affaires au sein du secteur privé. A l'heure actuelle en Algérie, l'amélioration de l'efficacité de PME demeure un enjeu essentiel car cette typologie d'entreprise est fortement pourvoyeuse d'emploi et créatrice de richesse.

L'objectif de ce chapitre consiste à déterminer l'importance, le rôle et l'évolution des PME dans l'économie Algérienne.

1. La PME en Algérie : État des lieux

Depuis plus de deux décennies, l'Algérie a connu une mutation fondamentale de l'environnement économique déclenchée par le passage d'une économie de gestion à une économie de marché. L'engagement ferme de l'État en faveur de l'économie de marché a libéré la vitalité de l'entrepreneuriat, et une certaine dynamique économique a commencé, conduisant à l'épanouissement des petites et moyennes entreprises à statut privé. Dans cette section, nous analyserons les principales caractéristiques de ce groupe de PME.

1.1- Evolution et développement :

Après l'indépendance, les autorités algériennes ont immédiatement tenté de mettre en œuvre une stratégie de développement basée sur les grandes entreprises industrielles. Les PME algériennes jouaient un rôle secondaire dans l'économie. La plupart des petites et moyennes entreprises algériennes ont émergé à la fin des années 1980. En général, deux grandes périodes de développement des petites et moyennes entreprises peuvent être distinguées depuis l'indépendance de l'Algérie.

1.1.1-Quelques repères historiques :

-La période de l'économie administrée : Au début des années 1960, l'Algérie a adopté un modèle de développement avec l'industrie comme moteur de l'économie, gérée par l'État algérien.

La première loi sur l'investissement a été promulguée en 1963, dont l'objectif principal était de supprimer les diverses instabilités de l'environnement algérien après la guerre, mais n'a eu aucun impact réel sur le développement du secteur des PME par l'investissement privé. Après

cet échec, une autre réglementation des investissements est promulguée en 1966 pour tenter de donner au secteur privé un plus grand rôle dans le développement économique de l'Algérie, tout en stipulant le monopole de l'État sur les secteurs stratégiques nationaux. Le règlement a également donné naissance à la Commission nationale des investissements « CNI », qui permet d'approuver tout projet d'investissement privé.

En effet, les pouvoirs publics algériens ont par la suite promulgué une loi en 1982 pour tenter d'intégrer davantage le secteur privé dans la dynamique de l'économie planifiée de l'État. Cependant, la loi a plusieurs caractéristiques réservées, car le choix des activités ainsi que la possibilité d'obtenir un financement bancaire est toujours restreint, de par la volonté de l'Etat.

-La période de transition vers une économie de marché : A partir de 1988, l'Algérie a traversé une période de transition économique, marquée par la transition vers une économie de marché, le pays a établi des relations avec des institutions internationale telles que le Fonds monétaire et la Banque mondiale, cette démarche avait pour but d'atténuer la crise d'endettement liée à la crise pétrolière (baisse des prix du pétrole en 1986).

Les autorités algériennes ont décidé de libérer l'économie par une loi promulguée en 1988, qui a libéré le volume des investissements, autorisé une série d'avantages financiers (financement extérieur, fiscalité et foncier), et a créé une chambre de commerce pour développer le secteur privé.

En conséquence, la flexibilité législative s'est progressivement amorcée, jusqu'à l'adoption de la loi n° 9010 du 14/04/2090 relative à la monnaie et au crédit en 1990, suivie de la loi n° 9137 du 19/02/, Concernant la libéralisation du commerce extérieur en 1991.

Le mécanisme de réforme a abouti à la concrétisation de l'investissement local et étranger par l'adoption du Décret législatif de 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement, qui a porté essentiellement sur la liberté d'investir, l'égalité entre les promoteurs nationaux et étrangers, ainsi que la création d'une Agence de Promotion, de Soutien et Suivi des investissements.

La bureaucratie administrative et toutes les restrictions liées à la gestion des terrains industriels, entre autres, rendent l'équipement presque inutilisable. Ainsi, en 2001, les autorités algériennes ont promulgué le décret d'investissement pour le développement (n° 0103 du 20 août 2001) et la loi portant orientation de la promotion du développement des petites et moyennes entreprises. La loi définit une série de mesures visant à faciliter les

procédures administratives pour les entreprises privées, car elle comprend des dispositions générales sur la définition des PME, ainsi que des politiques nationales d'aide et de soutien. Il a également créé la Commission nationale de l'investissement (CNI), le Fonds d'appui à l'investissement (FAI) et un guichet unique sous la forme de l'Agence nationale d'investissement et de développement (ANDI)¹.

1.1.2-Définition de la PME en Algérie :

Selon l'article 5 du journal officiel de la république algérienne du 11 janvier 2017² :

La PME est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services :

- Employant une (1) à deux cent cinquante (250) personnes ;
- Dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre (4) milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel n'excède pas un (1) milliard de dinars algériens ;
- Et qui respecte le critère d'indépendance tel que défini au point 3, ci-dessous.

Au titre de la présente loi, il est entendu par :

- Personnes employées : le nombre de personnes correspondant au nombre d'unités de travail-année (UTA), c'est-à-dire au nombre de salariés employés à temps plein pendant une année. Le travail partiel ou le travail saisonnier étant des fractions d'unité de travail-année.
- L'année à prendre en considération pour une PME en activité est celle du dernier exercice comptable clôturé.
- Seuils pour la détermination du chiffre d'affaires ou pour le total du bilan : ceux afférents au dernier exercice clôturé de douze mois.
- Entreprise indépendante : l'entreprise dont le capital n'est pas détenu à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant pas à la définition de la PME.

Selon les articles 8, 9 et 10 de la Loi n°2017-02 du 10 janvier 2017 portant sur l'orientation et le développement des PME :

¹Mehdi-amzal Fouzia, Boukhezer-hammiche Nacira, « Analyse de la promotion des PME exportatrices en Algérie : Bilan et perspectives », Al-Bashaer Economic Journal, 2017, pp. 266-268

² Loi n° 17-02 du 11 Rabie Ethani 1438 correspondant au 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise (PME), 2017, ch2, Art5

- **Définition de la petite entreprise :**

« La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de dix (10) à quarante-neuf (49) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre cent (400) millions de dinars algériens, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas deux cent (200) millions de dinars algériens. »

- **Définition de la moyenne entreprise :**

« La moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant de cinquante (50) à deux cent cinquante (250) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre quatre cent (400) millions de dinars algériens et quatre (4) milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel est compris entre deux cent (200) millions de dinars algériens et un (1) milliard de dinars algériens. »

- **Définition de la très petite entreprise (TPE) :**

« La très petite entreprise (TPE) est définie comme une entreprise employant de (1) à neuf (9) personnes et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à quarante (40) millions de dinars algériens, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas vingt (20) millions de dinars algériens³. »

1.1.3-Evolution de la population des PME en Algérie :

En Algérie, le boom des PME est relativement nouveau. La plupart des PME ont été créées entre 1995 et 2000. Avant 1990, le nombre de PME créées chaque année était bien inférieur à 1 000. Il a atteint près de 5 000 en 1994 et a dépassé 1 000 000 en 2019.

Le tableau suivant présente les chiffres clés de la PME en Algérie au 30/06/2019 :

Tableau 1:Les chiffres clés des PME en Algérie

Population totale des PME (tous statuts confondus)	1 171 945
PME créées en 1^{er} semestre 2019	31 194
Cessations d'activités (PME privées)	8 195
PMI privées	1 171 701
PME publiques	244
Emplois (agents)	2 818 736

³ Loi n° 17-02 du 11 Rabie Ethani 1438 correspondant au 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise (PME), 2017, ch2, Art8,9,10

Importations(Millionsde\$)	22146,95
Exportations(Millionsde\$)	18964,13

Source:Ministèredel'industrieeet desMines, Bulletind'informationsstatistiquedelaPME(2019).

A la fin du 1er semestre 2019, la population globale des PME s'élève à 1171945 entités parmilesquelles on recense 244 Entreprises PubliquesEconomiques (EPE)etune majorité de PMEprivées(plus de99%)⁴.

Tableau 2 : Evolution de la population des PME en Algérie de 2015 à la fin du 1er semestre2019

	PME privées	PME publiques	Taux d'évolution		TOTAL
2015	934037	553	/	/	934569
2016	1022231	390	9,44	-26,69	1022621
2017	1074236	267	5,09	-31,54	1074503
2018	1141602	261	6,27	-1,87	1141863
2019	1193096	243	4,51	-6,65	119339

Source : Elaboré à partir les données du Ministère de l'industrie et des mines, Bulletind'informationstatistiquedelaPME

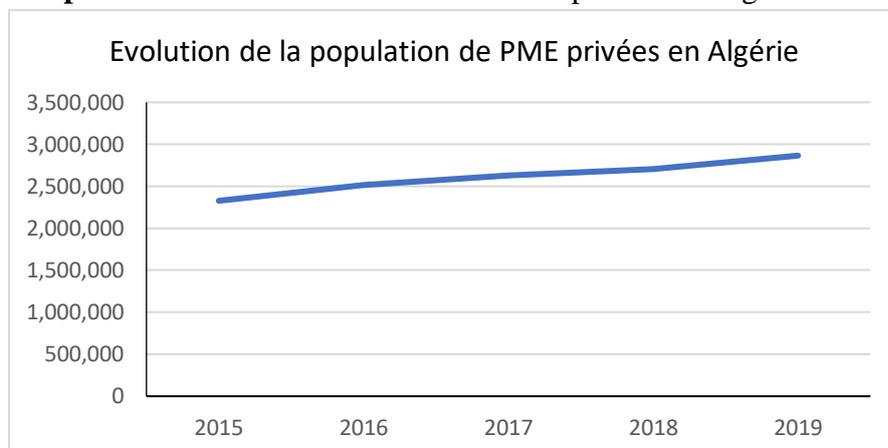
Le tableau montre clairement l'augmentation enregistrée dans le nombre des PME qui a passé de934 569 en 2015 à 1 1193 096 entreprises à la fin de 2019. Le même tableau montreégalement que le rythme de croissance varie d'une année à l'autre en dépassant les 5% chaqueannée, il atteint son maximum en 2016 avec un taux de 6,27%. Cette augmentation du nombre desPME estdueessentiellementàlahaussepermanente danslenombre desPMEprivées,avec1 193 096entreprisesen2019,contre934 037en2015.

Par contre,le secteur public a enregistré toutau long de cette période une diminution du nombred'entreprises, leur nombre passe de 553 en 2015 à 243 PME à la fin de l'année 2019. Cettediminutionestexpliquéepar laprivatisationdictéepar laloidel'économiedemarché⁵.

⁴ Ministère de l'industrie et des Mines (2019), **Bulletin d'information statistique de la PME**, N°36.

⁵Ministère de l'industrie etdesMines(2015-2019),**Les bulletinsd'informationsstatistiquesdelaPME**,N°26Jusqu'auN°36

Graph 1 : Evolution du nombre des PME privées en Algérie



Source : Elaborer à partir des bulletins d'information de la PME de 2015 à 2019

Selon le graphe on remarque que l'augmentation enregistré dans le nombre des PME en Algérie entre 2015 et 2019 résulte de l'augmentation du nombre des PME privées qui dépasse les 10 000 entités chaque année. En effet, le nombre total des PME est passé de 934569 entités⁶ en 2015 à 119339 entités en 2019 alors que le nombre des PME privées créées à la fin de 2019 est de 1193096 PME contre 934037 PME en 2015.

Ces statistiques montrent clairement que le secteur privé est devenu aujourd'hui prédominant dans l'économie algérienne dans la plupart des secteurs, suite au désengagement de l'Etat et la fin de son monopole.

1.2.1- Caractéristiques du secteur des PME en Algérie :

Les PME jouent un rôle particulièrement important dans les économies en développement. Si elles sont appelées à jouer le même rôle que les petites et moyennes entreprises des pays développés et font face aux mêmes ou presque les mêmes contraintes, le manque de capacités humaines et institutionnelles dans les pays en développement sera plus touché que dans les autres pays. Développer. Les terres bénéficiaient des avantages qu'elles étaient en droit de retirer de l'économie de marché et du commerce mondial.

Selon l'étude de l'OCDE sur les PME, les caractéristiques des PME dans les pays en développement et pays en transition peuvent être résumées comme suit :

« La faible capacité des petites entités à faire entendre leur voix au stade de la formulation de l'action gouvernementale et l'absence de dialogue institutionnalisé entre les secteurs public et privé ;

- L'absence de législation adéquate sur les droits de propriété et des moyens pour la faire respecter, qui compromet l'accès au crédit en particulier pour les femmes ;

- L'existence des préjudices défavorables envers l'initiative privée, d'une prise de distance et d'une méfiance réciproque entre le secteur privé et public ;

- La dominance des entreprises publiques dites nationales dans les secteurs stratégiques et la prédominance du secteur public dans la promotion des exportations et des investissements ;

- Le manque d'informations économiques et des données statistiques pertinentes, actualisées sur les PME et les institutions de soutien ;

- Un nombre élevé des TPE dans le tissu des PME et le poids important du secteur informel dans l'activité économique. »

Aujourd'hui, les PME algériennes sont considérées comme des acteurs importants de la performance économique du pays, présentant des caractéristiques non homogènes, variant d'un secteur d'activité à l'autre, selon la taille de l'entreprise et la région. D'une manière générale, outre les PME partagées par les pays en développement précités, on peut dire que les PME algériennes présentent également les caractéristiques suivantes :

- Une structure financière souvent fragile et la prédominance du capital amical (familial).

- Une concentration relative dans les secteurs de la production des biens de consommation et des services.

- Prépondérance des micros-entreprises (97 % des PME en Algérie (2019) appartiennent à la catégorie des TPE avec moins de 10 salariés).

- Compétence et qualification professionnelles des dirigeants des PME sont souvent non justifiées (faible capacité managériale).

- Manque d'encadrement technique.

- Faiblesse de l'accumulation technologique.

- Quasi-absence de l'innovation et manque d'inventivité.

- Faiblesse de l'activité de sous-traitance.
- Manque d'informations fiables, pertinentes et actualisées.
- Une grande souplesse structurelle et un manque de spécialisation.
- La culture orale au travail est dominante, tandis que l'attractivité pour la culture d'apprentissage est faible (Les dirigeants de PME définissent rarement (par écrit) leur stratégie et leur plan d'exécution, encore moins leurs prévisions stratégiques).
- Les recrutements chez ces PME se font d'abord au sein de la famille, puis dans le quartier ou dans le village⁶.

1.2.2-Sur le plan spatial :

En termes de répartition spatiale, la majeure partie du patrimoine est concentrée dans les zones côtières et les centres urbains. Dans une perspective de grande surface, on note qu'en 2019, il y avait plus de 92% petites et moyennes entreprises réparties dans la région nord, et seulement un peu plus de 08% étaient réparties dans la région sud, ceci reflète le développement inégal dans les régions et les problèmes environnementaux qui découleront sans doute d'une telle concentration d'activités.

Tableau 3 : Evolution de la répartition des PME privées par régions de 2015 à 2019

Région	2015	2016	2017	2018	2019	Taux
Nord	373337	400615	424659	447817	830438	69,59
Hauts-plateaux	118039	125696	133177	141465	262340	21,98
Sud	46525	49595	51508	54211	100561	8,43
Total	537901	575906	609344	643493	1193339	100

Source : Etablie d'après les données du Ministère de l'industrie et des mines, Bulletin d'information statistique de la PME (2015, 2016, 2017, 2018 et 2019).

La lecture du tableau fait apparaître que l'activité économique durant la période 2015 –2019, est inégalement réparti dans les différentes régions du pays. La région de Nord est composée des 19 wilayas se trouve toujours en première position avec environ 70% des PME suivi par la région Hauts-Plateaux qui accueille environ 20 des PME privées de notre pays et enfin se trouve la région Sud avec un taux qui ne dépasse pas le seuil des 10% du total des PME privées.

⁶ Benmessaoud Khadidja, « La privatisation : opportunité pour le développement des PME », Revue d'ECONOMIE et de MANAGEMENT, Volume 8, Numéro 1, Page 232

Le nombre des PME privées localisées dans la région Nord du pays a enregistré une augmentation remarquable d'une année à une autre, leur nombre est passé de 193 483 PME en 2008 à 459 146 PME à la fin du premier semestre 2019. La région Hauts-Plateaux a aussi enregistré une augmentation le nombre des PME privées est passé de 96 354 PME en 2008 à 144 836 PME à la fin du premier semestre 2019. En parallèle, la région du Sud et Grand-Sud a connu une augmentation de 24 041 PME par rapport à 2008.

Le déséquilibre dans la répartition de la population des PME ne se manifeste pas seulement par région, mais au sein même de ces régions les PME sont inégalement réparties. Ainsi, si on porte l'analyse sur la répartition par wilaya, il s'en dégage que dans la région du Nord, 06 wilayas accaparent à elles seules presque deux tiers des PME de cette même région dont la wilaya d'Alger en représente plus d'un tiers. Globalement, parmi les 48 wilayas que l'Algérie, il y en a seulement 10 wilayas qui accaparent près de la moitié (48%) du parc national des PME.

Mais, il faut souligner que le déséquilibre dans la distribution de la population des PME à travers le territoire de l'Algérie s'explique, en premier ordre, par le déséquilibre même dans la distribution des agglomérations et de la population algérienne ; cette dernière se trouve en effet concentrer dans la région du nord, particulièrement dans les zones côtières. Les PME se concentrent ainsi là où il y a une concentration de la population qui leur constitue tout de même son marché d'amont (main d'œuvre, notamment celle qualifiée, les promoteurs...) et celui d'aval (débouchés pour leurs produits et services). Les infrastructures économiques de base (les réseaux routiers, les ports...) sont aussi déterminantes dans la mesure où elles sont plus présentes et plus développées dans la région du nord que dans les hauts plateaux ou dans le sud, régions dans lesquelles même les conditions climatiques sont plus sévères et moins favorisant à l'activité économique⁷.

⁷ Redouane Abdellah, 2009 « Développement des PME et promotion des exportations : quelles perspectives pour l'Algérie ? », université de Bejaïa, page 65

Tableau 4 : Les PME privées dans les dix premières wilayas en 2019

Rang	Wilaya	Nombre de PME	Part en %
1	Alger	74540	11,10
2	Tizi-Ouzou	40448	6,02
3	Bejaia	33963	5,05
4	Tipaza	31471	4,68
5	Oran	30392	4,52
6	Boumerdès	25955	3,86
7	Blida	23770	3,5
8	Constantine	21354	3,1
9	Bouira	16285	2,42
10	Annaba	15933	2,37
Autres Wilayas		357156	53,20
TOTAL		671267	100

Source : Etabli à partir du bulletin d'informations 2019 des PME

1.2.3-Sur le plan sectoriel :

Les secteurs de service et de BTPH sont les plus dynamiques

Tableau 5 : Répartition des PME par groupes de branches d'activité Année 2019

Secteur	Nombre de PME	Part %
Services y compris professions libérales	614 315	51,49
BTPH	190 155	15,94
Industries Manufacturières	103 621	8,69
Agriculture	7387	0,62
Hydrocarbures, Energies, Mines, et services liés	3064	0,26

Source : Etabli à partir du bulletin de la PME 2019

Comme l'indiquent les chiffres, les investisseurs privés, s'orientent en priorité vers les services en général, le commerce, le transport et les BTP, des secteurs à gain rapide où la prise de décisions engendre le moins de risque possible dans un environnement jugé de plus en plus difficile.

Dans la branche industrielle, le secteur privé a investi, essentiellement, dans les créneaux les moins soumis à la concurrence extérieure, et ne nécessitant pas de lourds investissements.

Le marché de la construction est énorme car l'économie a un déficit important dans la capacité de réaliser des projets à grande échelle, et parce que les marges bénéficiaires du secteur sont très élevées d'une part, et il y a peu de concurrence étrangère d'une autre⁸.

1.2.4-Sur le plan de l'effectif :

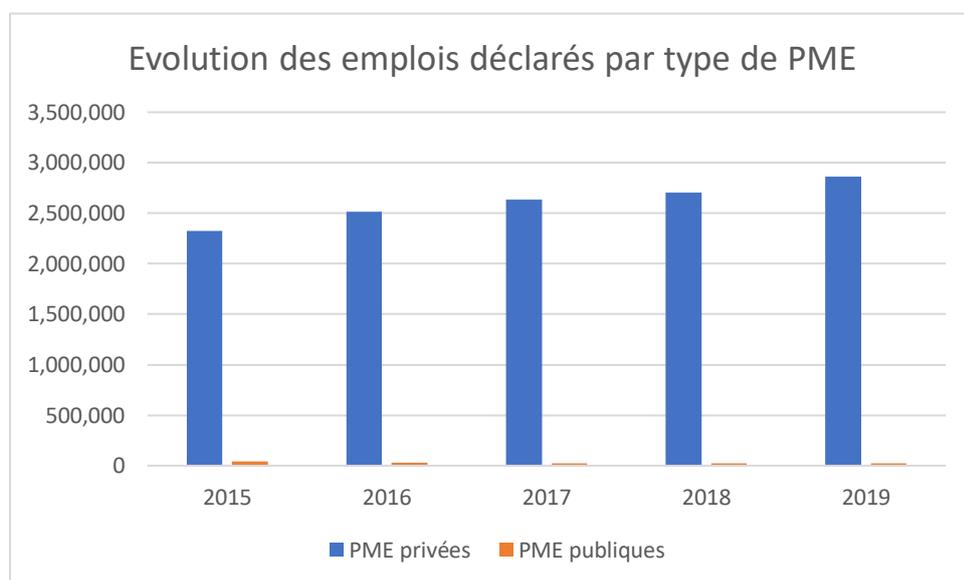
⁸ BOUYACOUB (Ahmed): les PME en Algérie : dynamisme et limites institutionnelle. Dans : Bouyacoub, Madoui et alii : De la gouvernance PME/PMI, regards croisés France Algérie, le Harmattan, Paris 2006 p.119

Ces dernières années, l'évolution mondiale du taux de chômage en Algérie a continué de baisser, principalement en raison de la contribution du secteur des PME à la création d'emplois, notamment dans le secteur privé et le secteur de l'artisanat.

Les chiffres présentés dans le graphique suivant montrent clairement l'augmentation et la croissance significative des opportunités d'emploi générées par le secteur privé, contrairement au secteur public, la baisse dans le secteur public est principalement due à une diminution de leur nombre. Au 30 décembre 2019, il y avait 2 864 566 salariés dans les pme privées.

Le graphe suivant illustre les emplois créés par les PME en Algérie de 2015 à la fin 2019.

Graph 2 : Evolution des emplois par type de PME de 2015 à 2019



Source : Etablis par nous à partir des bulletins des PME (2015, 2016, 2017, 2018, 2019)

D'après le graphique, on constate que le nombre d'emplois créés dans le secteur public a continué de diminuer après la réduction du nombre des leurs PME, il ne représentait que 20 955 emplois à la fin du premier semestre 2019. En revanche, le nombre d'emplois créés par le secteur privé est passé de 2 327 293 en 2015 à 2 797 781 à la fin de l'année 2019, soit un taux de croissance positif. L'évolution positive continue de permettre aux initiatives privées de couvrir plus de 90 % du total des emplois identifiés sur le marché du travail algérien.

A la fin de l'année 2019, la population globale de la PME est composée de 97% de Très Petite Entreprise TPE (effectif de moins de 10 salariés) qui demeure fortement dominante dans le tissu économique, suivie par la Petite Entreprise PE avec 2,6% et la Moyenne Entreprise ME avec 0,4%.

Cette répartition des PME et les résultats qui s’y engagent, renforcent l’hypothèse du facteur « Taille » et son importance dans la démarche d’exportation.

En effet sur le plan international, la raison de la mauvaise performance des secteurs hors-hydrocarbures est la prédominance des très petites entreprises dans la structure commerciale de l’Algérie, ce qui constitue un obstacle majeur aux activités d’exportation, parce que ces types d’entreprises ne parviennent pas à se différencier de leur gamme de produits ou de profiter de l’économies d’échelle ou de diversification.

En outre, les entreprises algériennes, en particulier les petites et moyennes entreprises, ont tendance à se concentrer sur les industries à faible valeur ajoutée comme la production de biens de consommation pour répondre à la demande locale.

La non-internationalisation des entreprises algériennes est par ailleurs principalement due au manque de culture d’entreprise et au manque d’expérience des chefs d’entreprise qui ne se pencheront pas spontanément sur le marché international.

1.3-Le poids des PME dans l’économie Algérienne :

Sur le plan économique, la compétitivité des PME est indéniable, elle a considérablement progressé ces dernières années, comme en témoigne l’augmentation constante de leur participation aux principaux indicateurs économiques. En effet, la libéralisation et la privatisation des entreprises publiques ont fait que les entreprises privées dominent la plupart des secteurs économiques et sont supérieures au secteur public en termes de création de richesse et d’emplois, comme le montre le tableau ci-après :

Tableau 6 : Evolution de la part du secteur privé dans la valeur ajoutée totale (%)

Secteur d’Activité	2015	2016	2017	2018
Agriculture	99,086	99,3038	99,23	99,27
BTP	81,783	83,0751	83,34	83,36
Transport et communication	84,385	82,8534	83,67	84,61
Services fournis aux entreprises	72,348	68,5829	65,50	65,12
Hôtellerie et restauration	80,994	80,0657	97,76	80,57
Industrie agroalimentaire	86,896	87,4734	87,52	87,20
Cuirs et chaussures	89,928	86,5724	88,03	85 ,33

Commerces et distribution	94,121	94,1907	93,96	94,07
---------------------------	--------	---------	-------	-------

Source : Etablià partir des bulletins de PME (2015, 2016, 2017, 2018)

Depuis 2015 les PME privées ne cessent de crée de la valeur, la comparaison avec le secteur publique ne serait pas équitable car le secteur privé est clairement dominant, leurs résultats dépasse la barre des 80% dans la majorité des domaines a forte activité et leurs résultats ne cessent de progresser.

En termes de commerce extérieur, l'importation des PME est beaucoup plus active que l'exportation. Depuis la libéralisation du commerce extérieur, un grand nombre d'importateurs ont afflué sur le marché intérieur pour fournir une variété de biens et de services. En revanche, on entend rarement parler de PME exportatrices, qui semble être le maillon faible du secteur des PME en Algérie. Afin de mieux comprendre la situation de ces PME, nous prévoyons d'utiliser la dernière section de ce chapitre pour présenter ce secteur.

Il faut souligner que les chiffres sur la contribution des PME dans l'économie auraient été plus importants si on se rend compte de la part des activités non ou sous-déclarées qui se pratiquent dans l'informel (la main-d'œuvre, la production, les ventes...). Les entrepreneurs recourent à ces pratiques comme nécessité de fonctionnement, pour se soulager de certaines charges considérées comme excessives (charges fiscales et charges sociales). L'entrepreneur fait en effet face en Algérie à un environnement non moins contraignant où divers obstacles continuent d'entraver le vrai développement du secteur des PME. Ces obstacles varient, au-delà de la concurrence déloyale imposée notamment par l'informel, de l'inefficience du cadre institutionnel, des difficultés d'accès au foncier et au financement, de la complexité des démarches administratives.

1.4-Les contraintes de développement des PME en Algérie :

Toutes les études récentes et moins récentes ont montré que les PME algériennes sont soumises à de multiples contraintes d'intensités différentes. Une étude de la Banque mondiale a révélé les obstacles rencontrés par les dirigeants de PME, classés par ordre décroissant, correspondant à la sévérité de chaque obstacle⁹ :

1- La compétition de l'informel ;

⁹ Yousef KORICH, Ali GABOUSSA, Karim SI LEKHAL : (Les PME en Algérie : État des lieux, contraintes et perspectives), Revues. Univ-Ouargla, n 04, 2013, p 39.

- 2- L'accès aux crédits ;
- 3- Coût du crédit ;
- 4- Les taux d'impôts ;
- 5- Les incertitudes sur la politique économique ;
- 6- Les délais bancaires ;
- 7- La corruption ;
- 8- L'administration fiscale ;
- 9- L'accès au foncier ;
- 10- L'accès aux devises ;
- 11- Les douanes / réglementations ;
- 12- L'enregistrement de l'entreprise ;
- 13- La pénurie de main d'œuvre qualifiée ;
- 14- Les services portuaires ;
- 15- L'accès au téléphone ;
- 16- La législation du travail ;
- 17- L'accès à l'énergie.

Ces obstacles au développement des petites et moyennes entreprises ne sont pas nécessairement compris par tous les propriétaires et exploitants dans le même ordre, mais varient selon la nature des activités.

Les plus importantes sont liées aux contraintes découlant de l'informel, financières, relatives au marché du travail, liées au foncier industriel, d'ordre administratif et judiciaire et les contraintes d'informations.

1.4.1-Les contraintes découlant des activités informelles :

Dans la vie économique, sociale et politique de pays en développement, l'ampleur et la complexité des activités informelles ne cessent d'augmenter, ce phénomène est incontestable. Le secteur informel est une sorte d'économie souterraine ou économie parallèle, qui désigne

le domaine économique où les unités de production opèrent en dehors de l'économie formelle et du cycle financier, sans immatriculation au registre du commerce et/ou déclaration fiscale¹⁰.

En Algérie, faute de définition claire, il est à noter que nous définissons toutes les entreprises non agricoles qui sont enregistrées administrativement mais n'ont pas déclaré leur existence à l'administration fiscale, CNAS ou CASNOS comme "officiel non déclaré".

Pour ADAIR. P & HAMED. Et, après enquête, sur l'échantillon de 482 micro entrepreneurs algériens étudiés, 335 sont informels selon trois critères, à savoir : pas de comptabilité, pas de paiement d'impôt, et pas d'enregistrement. En d'autres termes, la proportion de 69,5% petites entreprises est engagée dans des activités clandestines. Dans la plupart des cas, ils participent à des activités mixtes, divisées en quatre catégories : formelles, formelles non enregistrées, formelles informelles et purement informelles.

Bien qu'il n'y ait pas d'estimation fiable de la taille et du poids de l'économie cachée de l'Algérie, l'Enquête nationale auprès des ménages de l'Office national des statistiques montre que 2/3 des micro entrepreneurs sont dans un état « informel » dans toutes les activités économiques. Un chiffre, qui confirme qu'il n'y a pas de frontière délimitée, sépare la frontière formelle de l'informelle, et la spéculation dépasse de loin toute activité productive. Ces micro-entreprises qui opèrent dans la clandestinité et ne sont soumises à aucune restriction légale sont très préjudiciables aux unités économiques légalement constituées car elles échappent totalement au contrôle de l'administration fiscale et ne supportent aucune dépense sociale, leur assurent une concurrence déloyale et pénalisent l'ensemble L'économie et ses opérateurs (en ne payant pas d'impôts, ils provoquent une rotation insuffisante des unités légales, pénalisant ainsi les impôts nationaux).

Aujourd'hui, l'environnement socio-économique des PME algériennes est encore dominé par le secteur informel. Ses manifestations sont diverses et concernent de multiples domaines, à savoir :

- La non-déclaration ou la sous-déclaration des ressources humaines, financières et même techniques et /ou technologiques ;
- La fraude fiscale ;
- La pratique de la non-facturation, la sous-facturation et de la surfacturation ;

¹⁰ YoussefKORICHI, AliGABOUSSA, KarimSILEKHAL, op.cit., s.d.p40.

- La concurrence déloyale des importateurs qui réussissent à contourner les barrières tarifaires.

Une question importante est née de ce constat et il nous semble très important d'y apporter une réponse. Quand le pays semble vouloir entrer dans une économie libre où tous les acteurs économiques ont de l'espace, quelles sont les raisons pour lesquelles ces opérateurs opèrent de manière informelle ? Il a un marché national de 36 millions de consommateurs et d'environ 80 millions de Magrébins.

L'une des principales raisons qui poussent les micro-entrepreneurs algériens dans la clandestinité est la complexité des procédures administratives de création d'entreprise. Malgré les efforts consentis ces dernières années pour favoriser la création d'entreprises, le parcours des entrepreneurs est loin d'être simplifié : les questions administratives, financières et fiscales sont encore connues des chefs d'entreprise. Une situation qui persiste encore une fois l'unité créée, pour la condamnée à rester de très petite dimension. Et le nouveau défi, consiste à assurer sa survie et son fonctionnement dans un environnement économique et social rongé par la corruption.

La seconde raison, de cette fuite vers le marché « noir », est due à l'importance des prélèvements obligatoires – exagérés - que supportent les entreprises déclarées, des impôts, taxes et cotisations, qui peuvent dépasser les 50 % du chiffre d'affaires, dans le cas d'une déclaration de bénéficiaires. Des charges auxquelles échappent les non déclarés (encouragés par une certaine forme de laxisme des autorités, surtout lorsqu'on sait qu'on peut faire appel à la protection d'un haut fonctionnaire, en cas de problèmes avec les services de l'administration fiscale). Un certain laissé faire des autorités publiques motivé par l'intention de couvrir ce secteur parallèle - qui apporte une solution provisoire au chômage grandissant - pour garantir la paix sociale. Or les politiques économiques des États doivent mettre en place des mécanismes de protection de l'économie formelle et engager des mesures incitatives et judicieuses dont l'objectif est d'intégrer cette activité occulte dans le domaine du réel et de l'officiel.

1.4.2-Les contraintes financières :

Même dans les économies puissantes, les PME ont constaté que les canaux de financement, en particulier ceux à moyen et long terme, sont l'un des principaux obstacles qui entravent leur développement et leur investissement. Pour les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas de garanties suffisantes, n'ont pas de certificats établis ou n'ont pas d'historique de crédit,

il est particulièrement difficile d'obtenir des sources de financement. Les entreprises algériennes ne font pas exception. Le rapport d'action de la Conférence nationale des PME du ministère des PME et de l'artisanat résume les difficultés financières rencontrées par les PME algériennes comme suit¹¹ :

- L'appui des banques est inadéquat aux besoins de financement des PME, les procédures d'octroi de crédit sont lourdes et non adaptées aux nouvelles données économiques (les banques n'ayant pas encore achevé leurs transformations aux nouvelles exigences du marché libre) ;
- Le coût du crédit est élevé, les garanties exigées par les banquiers sont excessives et les délais de traitement des demandes de crédit et des opérations sont trop longs ;
- L'inefficacité de la réglementation des changes, elle est inadaptée aux échanges de services ;
- L'absence de la notion de la prise de risque partagée chez les institutions de financement ;
- Un système de fiscalité ordinaire lourd, qui n'a pas une vision stratégique de développement, ni une parafiscalité qui encourage l'emploi.

Une réalité oblige les dirigeants de petites et moyennes entreprises à devoir recourir souvent aux ressources de réseaux de financement familial (autofinancement) et de financement informel pour survivre, en attendant la consolidation et l'assouplissement des réseaux formels que les investisseurs privés ont jusqu'à présent jugé insurmontables¹².

1.4.3-Les contraintes relatives au marché de travail:

En Algérie, le marché du travail reste instable et il peut y avoir des dépenses excessives. Les limitations qu'il a connues sont multiples. Nous pouvons citer les plus importants¹³ :

- Le manque accru des experts en management, des gestionnaires, des techniciens qualifiés...
- ;

¹¹GhaliaBENYAHIA-TAIBI,NadjatDJAMANE-SEGUINI «FINANCEMENTDESPME:LE CASDELABANQUENATIXIS»,RevueEconomie &GestionVolume5,Numéro1,Pagesp70.

¹² Ibid.

¹³Filali Sarra, Youcefi Rachid, « Compétitivité et contrainte de développement des PME en Algérie », Revue Les Cahiers du POIDEX, Volume 6, Numéro 2, Page 10.

- L'existence de fortes contraintes dans la gestion des ressources humaines (la gestion des contrats, des procédures et des coûts de licenciement...);
- L'inexistence d'Instituts de formations spécialisées et la faiblesse de la qualité des programmes assurés ;
- L'inadaptation des formations dispensées par les universités avec les besoins réels des entreprises et en matière des techniques modernes de management, gestion et de marketing.
- Difficultés de la pratique des langues étrangères chez la plupart des nouveaux diplômés.

1.4.4-Les contraintes d'information :

De l'avis des experts, le manque d'information est l'un des principaux obstacles rencontrés par les dirigeants de PME pour conquérir le marché étranger. Cependant, la réalité de l'économie algérienne est un grave manque d'information. Il convient de souligner le manque d'informations économiques, financières et commerciales fiables et actualisées :

- Absence de banques de données statistiques et d'un système d'informations national
- Manque de données et des études de marché (national, régional et local) ;
- Difficultés d'accès aux sources d'informations spécialisées et à Internet qui est jusque- là peu utilisé dans le monde des affaires (80 % des PME algériennes n'ont pas accès à Internet) ;
- Indisponibilité de données et d'orientations sur les opportunités d'investissements ;
- Manque d'informations sur la concurrence et les pratiques des opérateurs économiques.

Face à toutes ces insuffisances, l'émergence du secteur privé et le développement des petites et moyennes entreprises semblent impératifs pour mettre en place des systèmes efficaces de collecte, d'analyse et de diffusion de l'information économique. La mise en place d'une institution d'observation des PME apportera plus de connaissances et de visibilité sur le secteur des petites entités, qui nécessitent un suivi et un accompagnement particuliers à chaque étape de leur vie.

1.4.5-Les contraintes géographiques :

Celles-ci sont issues de la nature même du territoire. Elles représentent des obstacles préliminaires que les promoteurs de projets industriels subissent avant d'entamer leurs démarches pour la mise en œuvre de leur projet d'investissement.

Les contraintes géographiques peuvent être appréhendées à travers deux principaux critères : le relief et l'état du foncier.

1.4.6-Le relief :

Pour ce qui est du relief, l'espace algérien se caractérise par un ensemble de montagnes et quelques plaines au nord tandis que le sud est complètement désertique.

Les autres éléments (climat, réseau hydrique...) sont à l'éat surtout ces dernières années. Ceci rend difficile le processus d'implantation des activités économiques engendrant industrielles en particulier.

Le relief hostile engendre un déséquilibre spatial en termes d'entreprises et une hypertrophie au niveau des espaces urbains.

Ils' avère que la majorité est concentrée au nord-centre avec un moyen de 9,3 PME/1000 habitants, ce qui demeure encore insuffisant; la bonne norme serait de 20 PME/1000 habitants.

En effet, les caractéristiques du relief plutôt désavantageuses pour la localisation des activités économiques fait que l'état du foncier industriel, considéré comme l'un des principaux facteurs recherchés par les entreprises, est une ressource rare.

1.4.7-Le problème du foncier industriel :

Le foncier constitue une ressource clé limitée et un élément déterminant dans toutes les politiques de développement économique. Il est l'un des plus importants problèmes socioéconomiques rencontrés dans la création des PME en Algérie et il demeure incontestablement une contrainte majeure pour les investisseurs. L'historique de la propriété foncière en Algérie dénote une extrême confusion de la situation physique et juridique des biens fonciers, aggravée par la défaillance du système de publicité foncière et l'absence d'un cadastre général¹⁴.

1.4.8-Les contraintes administratives :

Malgré les premiers effets de la stratégie de libéralisation prônée dans le cadre de l'ajustement structurel, l'économie algérienne reste très contrôlée : l'assouplissement

¹⁴ MOUMOU Ouerdia « les déterminants et les obstacles des PME familiales algériennes » revue algérienne de prospective et d'études stratégiques, Volume 1 Numéro 1 Janv.-Mars 2016 p76.

du cadre administratif dans lequel fonctionnent les PME apparaît comme un processus graduel, dans un environnement très marqué par l'expérience socialiste.¹⁵

- Les contraintes administratives qui se traduisent par la nature des règles formelles, et les dossiers

exigés par les différentes structures (le registre de commerce par la CNRC, autorisation d'exploitation par les services de la Wilaya, l'attestation d'hygiène, l'attestation d'éligibilité, l'attestation de conformité et autres) et surtout le manque de coordination entre ces structures poussent parfois les promoteurs à détourner leur projet de son objectif initial ou à le localiser dans d'autres territoires ou carrément à abandonner leur initiative.

Ces difficultés sont accentuées par le manque de transparence ou l'inexistence d'informations entre les différents partenaires qui, sont intégrés dans le processus de création d'entreprises : le promoteur, l'ANSEJ, l'ANDI, le Trésor, la banque, la caisse ou le fonds de garantie etc. L'opacité de l'information au niveau de ces organismes laisse sans réponse les diverses interrogations des jeunes promoteurs qui, découragés, n'aspirent qu'à fuir vers un pays étranger développé où les circuits administratifs paraissent plus adéquats, sans doute plus accueillants...

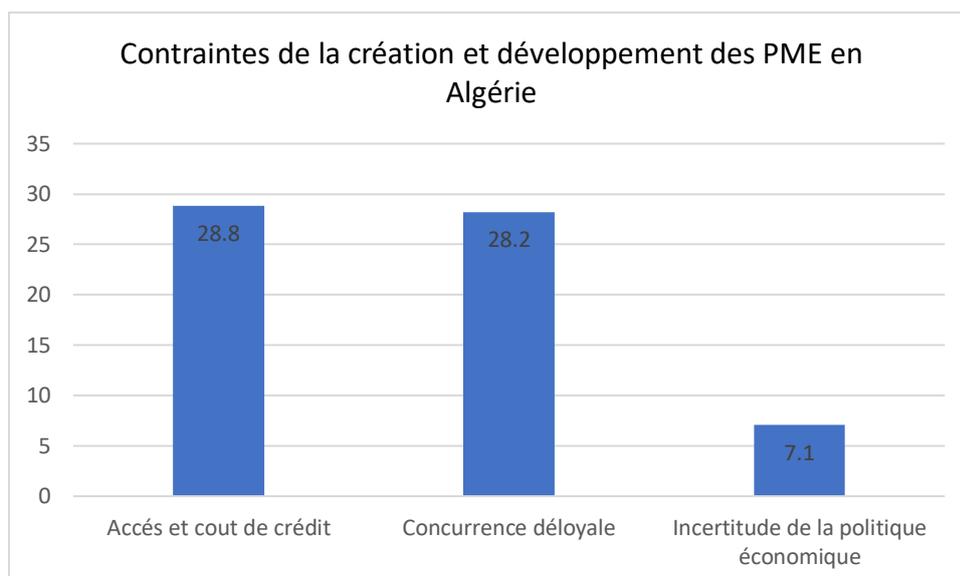
- Par ailleurs, la logique de protection de l'environnement et la nécessité d'aménagement du territoire se trouvent controversées par les attentes des entrepreneurs privés. A titre d'exemple, les interventions des Pouvoirs Publics empêchent l'implantation de projets portant atteinte à l'environnement, c'est le cas de la localisation d'unités industrielles à proximité de cours d'eau, d'ateliers de fabrication à côté des habitations...

Le graphe ci-après représente les contraintes les plus courantes à la création et au développement des PME :

Graphe 3 : Les contraintes à la création et au développement des PME (%)

¹⁵ MOUMOU Ouerdia « les déterminants et les obstacles des PME familiales algériennes » revue algérienne de prospective et d'études stratégiques, Volume 1 Numéro 1 Janv.-Mars 2016 p76.

¹⁵ BERRAHKafia, BOUKRIF Moussa, op.cit.p07



Source : Y. BENABDALLAH : L'économie algérienne entre réformes et ouverture : quelle priorité ? p16

2. Etat des exportations en Algérie :

En Algérie, les PME mettent rarement les pieds sur les marchés étrangers. Les exportations globales ont marqué un repli de 33,57% au cours de l'année 2020, ce repli est dû essentiellement à la baisse des exportations des hydrocarbures de l'ordre de 35,20%.

En effet, les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des l'exportations durant cette période, avec une part de 90,52% de la valeur globale, marquée par une baisse flagrante de 11,70% milliards USD par rapport a l'année 2019, pendant que les exportations hors hydrocarbures restent toujours marginales, avec seulement 9,48% de la valeur globale des exportations, soit l'équivalent de 2,26 milliards USD, en enregistrant ainsi une baisse de 12,59%, tel qu'il est illustré dans le tableau ci-après.

Tableau 7 : Evolution des exportations 2019-2020 en USD

	Année 2019		Année 2020		Evolution (%)
	USD	Part (%)	USD	Part (%)	
Produits hydrocarbures	33 243, 16	92,80%	21 541,11	90,52%	-35,20%
Produits Hors hydrocarbures	2580, 36	7,20%	2255 ,49	9,48%	-12,59%
TOTAL	35 823,53	100%	23 796,60	100%	-33,57%

Source : Etabli à partir des données Statistiques du commerce extérieur de l'année 2020

2.1- Evolution des exportations hors hydrocarbures :

Les principaux produits hors hydrocarbures exportés durant l'année 2020 sont représentés essentiellement par le groupe « demi-produits » qui enregistre une valeur globale de 1,61 milliard USD, le groupe « alimentaires » vient en seconde position avec une valeur de 44,59 millions USD, suivi par le groupe « biens d'équipements industriels » avec une valeur de 90,81 millions USD et enfin, les groupes « produits bruts », « biens de consommation non alimentaires » et « biens d'équipements agricoles » ayant enregistré des valeurs respectives

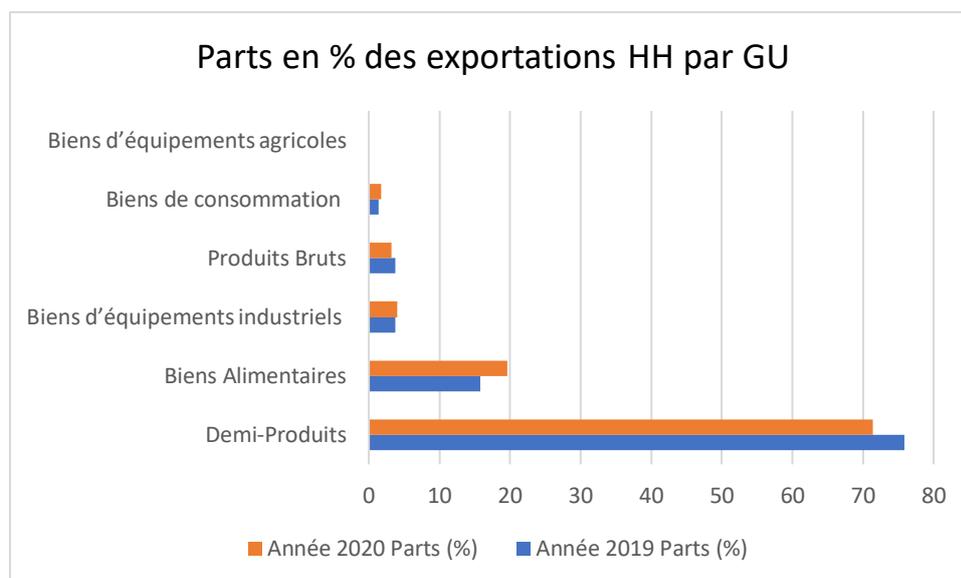
de 71,52 millions USD, 39,06 millions USD et 0,32 millions USD¹⁶.

Tableau 8 : Evolution des exportations HH par GU (2019-2020)

Groupe d'utilisation	Année 2019		Année 2020		Evolution (%)
	USD	Parts (%)	USD	Parts (%)	
Demi-Produits	1956,92	75,84	1611,18	71,43	-17,67%
Biens Alimentaires	407,85	15,81	442,59	19,62	8,52%
Biens d'équipements industriels	82,97	3,72	90,81	4,03	9,46%
Produits Bruts	95,95	3,72	71,52	3,17	-25,46%
Biens de consommation	36,42	1,41	39,06	1,73	7,25%
Biens d'équipements agricoles	0,25	0,01	0,32	0,01	26,28%
TOTAL	2580,36	100	2255,49	100	-12,59%

Source : Etabli à partir de données statistiques du commerce extérieur de l'année 2020

Graphe 4 : Parts en % des exportations hors hydrocarbures par GU



Source : Etabli à partir des données du tableau 8

Jusqu'à présent, les tentatives de diversification des exportations de produits hors hydrocarbures en Algérie au cours des dernières décennies ont toutes échoué. Ceci s'explique par le poids énorme des hydrocarbures, qui a par la suite entravé toute la structure et la gestion de l'économie algérienne.

¹⁶ Statistiques du commerce Extérieur de l'année 2020

Pour cette raison, le champ d'activité des entreprises privées algériennes, en particulier les petites et moyennes entreprises, est encore essentiellement local et national, et rarement international. De plus, dans ce contexte, il n'y a que 1219 entreprises réellement engagées à conquérir le marché international.

La raison de la faible performance du secteur hors hydrocarbures à l'international s'explique notamment par la prédominance des très petites entreprises dans la structure économique algérienne, ce qui constitue un obstacle majeur aux activités d'exportation. Ce type d'entreprises ne peut pas bénéficier d'économie d'échelle ainsi que de la diversification de la gamme de ses produits.

En outre, les entreprises algériennes, en particulier les petites et moyennes entreprises, ont tendance à se concentrer sur les industries à faible valeur ajoutée, en se focalisant sur la production de biens de consommation pour satisfaire la demande locale.

Une autre contrainte à l'internationalisation des entreprises algériennes est imputée notamment à l'insuffisance en matière de culture entrepreneuriale et le manque d'expertise des chefs d'entreprises, qui ne conduit pas spontanément les PME sur les marchés internationaux.

2.2- Principaux produits exportés hors hydrocarbures

Les « top five » des produits hors hydrocarbures exportés au titre de l'année 2020 réalisent, à eux seuls, 74,54% des exportations hors hydrocarbures. Il s'agit des engrais minéraux ou chimiques azotés, des sucres de canne ou de betteraves, des huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons de houille, de l'ammoniac anhydre et des ciments hydrauliques, avec les parts respectives de 35,81%, 13,47%, 13,27%, 8,35% et de 3,63%.

L'examen de l'évolution des principaux produits hors hydrocarbures exportés au cours des années 2019-2020, indique ce qui suit :

Des hausses des exportations des ciments hydrauliques, des sucres de canne ou de betterave, des dattes et figues et des engrais minéraux avec les taux respectifs de 34,87%, 16,80%, 14,49% et de 0,79%.

Des baisses qui concernent les huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons de houille, l'ammoniac anhydre ou en solution aqueuse, les phosphates de calcium naturels et l'hydrogène et gaz rares, avec les taux respectifs de 40,39%, 36,89%, 19,16% et 3,83%.

Les exportations des turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz sont en hausse de 379,41% soit 36,49 millions USD

En ce qui concerne les exportateurs des produits hors hydrocarbures, le « top five » de l'ensemble des exportateurs au nombre de 1219 réalisent, à eux seuls, 72% de la valeur globale durant l'année 2020. Il s'agit principalement de ceux opérant dans les produits de l'urée, des solvants, de l'ammoniac et les sucres¹⁷.

Tableau 9 : Evolution des principaux produits hors hydrocarbures exportés

Produits	Année 2019		Année 2020		Evolutio n %
	Valeur	Part %	Valeur	Part %	
Engrais minéraux ou chimiques azotés	801,26	31,05	807,61	35,81	0,79
Sucres de cannes ou de betterave...	260,17	10,08	303,88	13,47	16,80
Huiles...	502,28	19,47	299,39	13,27	-40,39
Ammoniac	298,59	11,57	188,44	8,35	-36,89
Ciment hydraulique	60,68	2,35	81,83	3,63	34,87
Fruits	63,78	2,47	73,03	3,24	14,49
Phosphate de calcium	68,61	2,66	55,46	2,46	-19,16
Hydrogène ou gaz...	55,35	2,14	53,20	2,36	-3,83
des turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines a gaz	9,62	0,37	46,11	2,04	379,41
Sous Total	2120,31	82,17	1908,96	84,64	-9,97
Total	2580,36	100	2255,49	100	-12,59

Source : Etabli à partir de données des statistiques du commerce extérieur

¹⁷ Statistiques du commerce extérieur de l'Algérie, Année 2020, p21

2.3- Les principaux clients de l'Algérie :

Les cinq premiers clients de l'Algérie ont réalisé, à eux seuls, durant l'année 2020, une part de plus de la moitié des exportations algériennes.

A ce titre, l'Italie est le principal client de l'Algérie avec une part de 14,47% suivie par la France, l'Espagne, la Turquie et la chine, avec des parts respectives de 13,69%, 3,84%, 8,91% et de 4,89%.

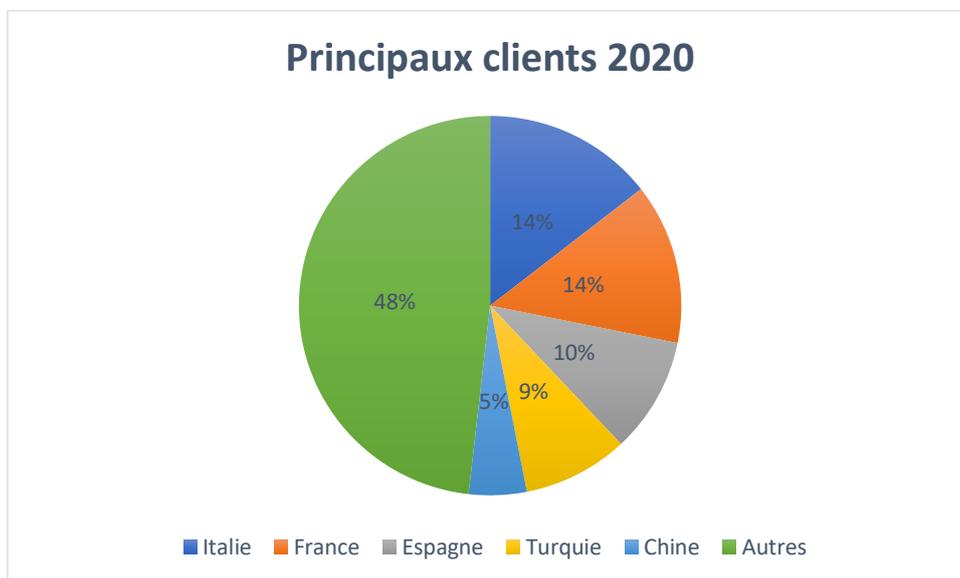
Tableau 10 : Principaux pays clients de l'Algérie :

Principaux Clients	Valeur (USD)	Part %	Evolution (%)
Italie	3444,18	14,47	-25,48
France	3257,06	13,69	-35,55
Espagne	2341,37	9,84	-41,40
Turquie	2121,44	8,91	-5,59
Chine	1164,82	4,89	-28,97
Tunisie	1032,74	4,34	-23,55
Pays-Bas	1025,93	4,31	-31,80
Grèce	821,34	3,45	173,55
Malaisie	778,66	3,27	1043,59
Brésil	726,98	3,05	-41,49
Belgique	680,46	2,86	-20,60
Inde	656,42	2,76	-56,82
Royaume-Unis	636,78	2,68	-72,31
Malte	627,03	2,63	9,96
Corée du sud	573,35	2,41	-58,28
Reste du Monde	3908,03	16,42	
Total	23796,60	100	

Source : Etabli à partir de statistiques du commerce extérieur 2020

Le graphique Ci-après, représente les parts des principaux clients de l'Algérie pendant l'année 2020 en Pourcentage.

Graphe 5 : Principaux clients de L'Algérie en 2020 (%)

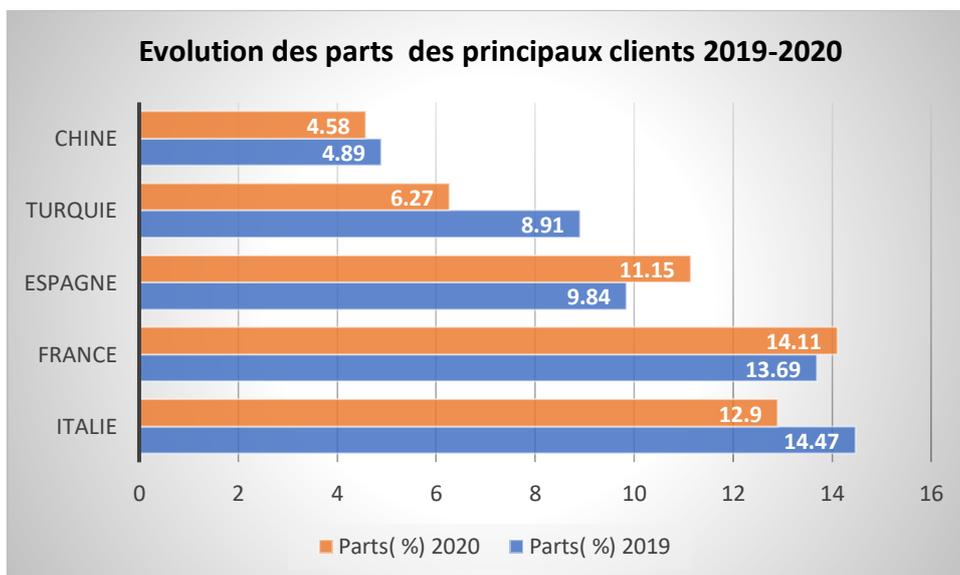


Source : Etabli à partir de données statistiques du commerce extérieur 2020

2.4- Evolution des Parts des principaux clients :

La France a enregistré le point de décroissance le plus significatif à l'évolution des exportations avec un taux négatif de 5,01%, tandis qu'une hausse des exportations vers le royaume uni a enregistré, par rapport à l'année 2019.

Graphe 6 : Evolution des Parts des principaux clients de l'Algérie en % pendant les années 2019-2020



2.5- Les perspectives de développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie¹⁸ :

Les pouvoirs algériens s'efforcent à assurer une assistance et un accompagnement au profit des entreprises algériennes dans toutes les étapes de leur développement à l'international en mettant en place plusieurs perspectives de développement dont les principales sont les suivantes :

- Le renforcement du rôle du FSPE en matière d'accompagnement et d'appui, notamment en termes :
 - d'information commerciale à travers l'utilisation de techniques modernes de collecte d'informations et de communication (création des sites web...);
 - De prise en charge d'une partie des frais liés aux études de marchés extérieurs pour l'amélioration de la qualité des produits et services destinés à l'exportation ;
 - De prise en charge partielle au profit des PME, pour l'élaboration du diagnostic export, la création de cellules exports internes ;
 - De l'aide à la mise en œuvre de programmes de formation aux métiers d'exportation ;
 - De l'aide à la création de labels, à la prise en charge des frais de protection à l'étranger des produits destinés à l'exportation (labels, marques et brevets), ainsi que le financement de médailles et de décorations attribuées annuellement aux primo exportateurs et de récompenses de travaux universitaires sur les exportations hors hydrocarbures ;

- Le projet OPTIMEXPORT :Le lancement du projet OPTIMEXPORT portant sur « le renforcement des capacités exportatrices des PME algériennes » s'inscrivant dans le cadre du programme de renforcement des capacités commerciales au profit des pays en développement. Il est à signaler que, le projet est financé dans le cadre de la coopération bilatérale avec la France, par le biais de l'Agence Française de Développement (AFD).

A cet effet, il est prévu la mise en œuvre d'un programme se composant de trois volets :

- développer l'offre d'informations commerciales à l'international pour les entreprises exportatrices ou potentiellement exportatrices (opportunités, règles d'accès aux marchés extérieurs...);

¹⁸ Mehdi-Amzal Fouzia, Boukhezer-Hammiche Nacira, « Analyse de la promotion des PME exportatrices en Algérie : Bilan et perspectives », Al-Bashaer Economic Journal, Volume 3, N° 04 – Décembre 2017, p276-277.

- améliorer la qualification et la performance des acteurs (entreprises, banques, intermédiaires) du secteur exportation ;

-accompagner les PME partenaires dans leurs activités à l'export.

- Encourager davantage le rôle des pouvoirs publics algériens dans le cadre de la signature d'autres accords préférentiels avec plusieurs pays dans l'objectif de permettre aux entreprises algériennes de s'ouvrir à divers marchés étrangers.
- Renforcer les groupements de plusieurs entreprises algériennes (exemple : consortiums,) ayant pour objectif la diversification et la promotion de l'offre de produits algériens destinés à l'exportation. Ce type de groupement permettra aux entreprises, notamment celles de petite ou moyenne taille, de minimiser les risques les coûts y afférant l'activité d'exportation, de réduire la méconnaissance des marchés étrangers, d'augmenter leur pouvoir de négociation et d'acquérir l'esprit de compétitivité au niveau international.

Conclusion :

Dans ce chapitre, nous avons passé en revue les définitions des PME, nous avons également mis en évidence le poids des PME Algériennes dans le tissu économique. De manière générale, l'examen des statistiques nous a révélé que le tissu des PME Algériennes est quasiment privé et constitué d'entreprises activant principalement dans le service et le BTPH et les services plutôt que dans l'industrie et l'agriculture. L'étude des données fournis par le ministère de l'industrie montre également que le nombre des PME a connu une nette évolution de 2015 à 2019, et que les PME est un grand pourvoyeur d'emplois.

Chapitre 2

Les politiques d'appui et de promotion des PME exportatrices en Algérie

Introduction :

Dans un environnement mouvant et incertain, caractérisé par la mondialisation et forte concurrence les entreprises se trouvent confrontées à l'impératif d'être compétitives afin d'assurer leur pérennités. Ces PME jouent un rôle incontournable dans la création d'emploi, la création de la valeur ajoutée, et leur contribution dans la répartition des revenus. Toutes les études récentes font ressortir que les PME algériennes sont soumises à des contraintes multiformes d'intensité variable, des obstacles rencontrés par les dirigeants des PME, et qui freinent leur développement tel que les contraintes découlant de l'informel, financières, relatives au marché du travail, liées au foncier industriel, d'ordre administratif et judiciaire et les contraintes d'informations. Pour faire face à cette situation, Depuis les années quatre-vingt-dix, les pouvoirs publics locaux ont mis en place un ensemble de programmes et structures d'appuis pour protéger les entreprises algériennes et promouvoir la compétitivité de ces derniers.

1- Aide aux PME :

Les organismes existants en Algérie pouvant avoir un rôle d'appui auprès des PME pour leur développement sont des structures d'aides, sous formes d'agences nationales chargées de l'exécution des politiques publiques d'assistance et de soutien à la création d'entreprises. On traite ici les dispositifs les plus importants mis en place par l'Etat pour promouvoir la PME.

1.1- Organismes d'accompagnement, d'appui et de facilitation :

1.1.1-Direction Générale de La Petite et Moyenne Entreprise (DGPME)

Est chargée, notamment :

- D'encourager l'émergence d'un environnement assurant aux petites et moyennes entreprises le soutien et l'impulsion nécessaires à leur promotion et à leur développement ;
- D'élaborer le programme de mise à niveau des petites et moyennes entreprises et s'assurer de sa mise en œuvre ;
- De veiller à la bonne affectation des fonds d'appui, de soutien et de garantie en vue de faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises à des financements adaptés ;
- De veiller, en relation avec les organisations concernées, à l'élaboration d'un système d'information économique adapté aux petites et moyennes entreprises.

- **La Division de la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise**

Est chargée, notamment :

- D'encourager la création de nouvelles petites et moyennes entreprises et l'élargissement de leur champ d'activité ;
- De mettre en place un cadre de concertation avec le mouvement associatif et les organisations patronales des petites et moyennes entreprises ;
- D'initier et de mettre en œuvre toute mesure de nature à instaurer un cadre de coordination avec les collectivités locales en vue de faciliter la création, la promotion et le développement des petites et moyennes entreprises ;
- De participer à l'élaboration du programme de mise à niveau des petites et moyennes entreprises et de veiller à sa mise en œuvre.

La division est dirigée par un Chef de Division.

Trois (3) Directeurs d'Études sont rattachés à la division et sont chargés :

- De la mise en place des conditions en vue de la promotion de nouvelles petites et moyennes entreprises ;
- De participer aux travaux et actions de promotion initiés par les instances de concertation et de coordination avec les collectivités locales, le mouvement associatif et les organisations patronales des petites et moyennes entreprises
- D'assurer, en relation avec les organismes concernés, le suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation du programme de mise à niveau des petites et moyennes entreprises.

- **La Division d'Appui à la Petite et Moyenne Entreprise**

Est chargée, notamment :

- De proposer toute mesure visant à encourager l'amélioration et le développement de la compétitivité des petites et moyennes entreprises afin de promouvoir le produit national et de le rendre conforme aux normes internationales ;
- De proposer toute mesure de nature à favoriser l'accès des petites et moyennes entreprises aux marchés publics ;

-De participer à l'élaboration des politiques de formation et de gestion des ressources humaines du secteur, qui favorisent et encouragent la créativité, l'innovation et la modernisation des petites et moyennes entreprises ;

-De veiller, en relation avec les organisations concernées, à l'élaboration d'un système d'information économique adapté aux petites et moyennes entreprises.

La division est dirigée par un Chef de Division.

Trois (3) Directeurs d'études sont rattachés à la division et sont chargés :

-De la promotion, de l'amélioration, du développement de la compétitivité des produits des petites et moyennes entreprises ;

-De suivi de l'affectation des fonds d'appui, de soutien et de garantie destinés aux petites et moyennes entreprises ;

-De la réunion des conditions nécessaires, en relation avec les secteurs et organismes concernés, pour faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises aux commandes publiques en conformité avec la réglementation en vigueur ;

-De l'assistance des petites et moyennes entreprises en matière de management et de formation.

1.2-Les organismes d'appui pour le développement des PME en Algérie¹⁹ :

1.2.1- L'Agence nationale du développement des investissements (ANDI) :

L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement est une institution gouvernementale qui a pour mission la facilitation, la promotion et l'accompagnement de l'investissement et de la création d'entreprise à travers des régimes d'incitation qui s'articulent essentiellement autour de mesures d'exonération et de réduction fiscale.

L'ANDI est présente dans toutes les wilayas du pays à travers les « guichets uniques décentralisés ».

Le guichet unique décentralisé est une structure qui regroupe les représentants locaux de l'ANDI et les organisations et administrations concernées par l'acte d'investissement (Registre de commerce, impôts, douanes, foncier ...). Le guichet unique a pour vocation

¹⁹ <https://www.Andi.dz>

d'être l'interlocuteur unique du promoteur dans l'esprit d'alléger et de faciliter les formalités et procédures administratives relatives au projet d'investissement.

Le total des investissements enregistrés pendant l'année 2019 s'élève à 3029 projets pour un montant de 797 138 millions de DA et 77 389 emplois envisagés, et ce concentrant principalement dans le secteur de l'industrie avec 50,31% des projets, 57,97% du montant d'investissement et 64,22% des agents.

Le niveau des investissements enregistrés au cours de l'année 2019 est en baisse relative sur tous les paramètres de mesures par rapport à l'année 2017 soit:

-26,55% en termes de nombre de projets enregistrés;

-52,38% en termes de montants générés;

-45,90% en termes d'emplois prévus.

Tableau 11 : Evolution de projets déclarés par secteur d'activité

	Secteur d'activité	Transport	BTPH	Industries	Services	Tourisme	Santé	Agriculture	Total
Projets	2018	3	927	2291	255	299	123	226	4124
Déclarés	2019	43	780	1524	269	176	89	148	3029

Source : Etabli à partir Bulletin d'information des PME 2020

Le nombre de projet déclarés au premier semestre de l'année 2020 est de 526 projets, réalisant un montant qui s'élève à 138622 (Millions de DA). Selon les prévisions ces projets pourront créer un nombre de poste d'emplois considérable de 14033 Emplois.

1.2.2-La Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC)²⁰ :

A partir de 2004 et dans le cadre de la politique nationale de lutte contre le chômage et la précarité, la CNAC a mis en œuvre un dispositif de soutien à la création de l'activité économique, par un appui financier aux chômeurs de 30 à 50 ans, en offrant plusieurs avantages, pour un montant d'investissement pouvant atteindre 10 millions de DA, la possibilité d'extension de la capacité de production des biens et des services pour les entrepreneurs déjà en activité. Concernant les risques de crédits, l'organisme accompagne les banques partenaires par un fonds de garantie couvrant 70% du montant du crédit accordé. Le dispositif inclut un système de bonification des taux d'intérêts, la réduction des droits de douanes, des exonérations fiscales et dans le souci de préserver les nouvelles TPE un service

²⁰ <https://www.cnac.dz>

d'accompagnement et de formation des dirigeants-chômeurs est assuré par les équipes conseillères de la Caisse.

Tableau 12 : Répartition des projets financés par secteur d'activité en 2019

Secteur d'activités	Nombre de projets financé	Impact emploi	Total financement
Agriculture	23 144	55 436	95 134,7
Artisanat	14 383	37 553	47 073,70
BTPH	8 589	27 486	34 966,91
Hydraulique	347	1 174	2 446,42
Industrie	11 767	34 205	54 440,93
Maintenance	898	2 179	2 743,92
Pêche	490	1 755	3 391,65
Professions Libérales	1 228	2 670	5 219,05
Services	31 348	66 497	112 423,75
Transport Marchandise	45 850	69 670	118 392,15
Transport voyageurs	12 234	18 569	29 008,29
Total	150 278	317 194	505 241,25

Source : CNAC

1.2.3- Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ)²¹ :

Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, institution publique créée en 1996 chargée de l'encouragement, du soutien et de l'accompagnement à la création d'entreprise. Le dispositif ANSEJ est réservé aux jeunes chômeurs (19-35ans) porteurs d'idée de projet de création d'entreprise.

Le processus d'accompagnement assuré par ce dispositif couvre les étapes de création de lancement et d'extension de l'entreprise. Il concerne des projets de création dont le coût global ne dépasse pas les 10 Millions de dinars.

²¹ <https://www.ansej.org.dz>

Tableau 13 : Répartition des projets financés cumulés jusqu'à fin 2019 par secteur d'activité

Secteur d'activités	Nombre de projets financés	Nombre d'emplois
Agriculture	58 141	137 498
Artisanat	43 130	126 514
BTPH	34 889	101 121
Hydraulique	560	2 057
Industrie	27 352	78 721
Maintenance	10 573	24 350
Pêche	1 131	5 549
Professions Libérales	11 917	26 714
Services	108 561	252 806
Transport frigorifique	13 385	24 132
Transport Marchandise	56 530	96 237
Transport voyageurs	18 977	43 698
Total		919 397

Source : Etabli à partir des données du Bulletin d'information 2019

1.2.4-L'agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM)²² :

Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit, développe un dispositif (le micro crédit) visant le développement des capacités individuelles des personnes à s'auto prendre en charge en créant leur propre activité. Le Micro Crédit est un prêt permettant l'achat d'un petit équipement et des matières premières de démarrage pour exercer une activité ou un métier.

Ce dispositif est destiné à tout citoyen de plus de 18 ans sans revenus ou disposant de revenus instables et irréguliers ainsi que les femmes au foyer. Il vise l'intégration économique et sociale à travers la création d'activités de production de biens et services.

L'Agence est représentée par un réseau de 49 Coordinations de Wilayas appuyées par des cellules d'accompagnement mises en place pour accueillir, informer et aider les candidats au micro crédit à concrétiser leur projet.

Tableau 14 : Crédits octroyés cumulés au 31.03.2021

Nature du service	Nombre de
Prêt octroyés cumulés au 31.03.2021	944 558

²² <https://www.angem.dz>

Crédits octroyés aux femmes	601 032
Crédits octroyés aux hommes	343 526
Emplois créés	1 383 308
Bénéficiaires de services non financiers	357 180

Source : ANGEM

1.2.5-La caisse de garantie du crédit d'investissement (CGCI-PME)²³ :

La caisse de garantie du crédit d'investissement est une institution publique mise en place pour soutenir la création et le développement de la PME en lui facilitant l'accès au crédit.

La CGCI-Pme a pour vocation de couvrir les risques attachés aux crédits d'investissement consentis aux Pme. Elle couvre les risques d'insolvabilité, encourus par les banques, sur les crédits consentis aux Pme et complète les autres dispositifs d'aide au financement bancaire de la Pme constitués par le FGAR et le Fonds de Caution mutuelle. La limite de la garantie est plafonnée à 250 Millions de DA pour un montant maximum du crédit de 350 millions de DA. La garantie n'est offerte qu'après analyse du projet par la CGCI. La garantie définitive ne peut être octroyée qu'après la notification de l'accord de financement au promoteur par la Banque.

Tableau 15 : Situation globale des garanties par secteur d'activité fin 2019

Secteur	Nombre de dossiers	Parts (%)
Industrie	843	50
BTPH	299	18
Services	301	18
Transport	131	8
Santé	97	6
TOTAL	1671	100

Source : CGCI-PME

On notera une concentration sur trois filières principales, Industrie, BTPH et des services, qui représentent à elles seules 86% des projets garantis; En termes physiques, le secteur de l'industrie représente la moitié du portefeuille (50%) suivi du secteur du BTPH et des Services (18% chacun). Le secteur du transport et de la santé se positionnent aux 4^{-ème} et 5^{-ème} rangs avec respectivement 131 et 97 dossiers garantis, représentant un taux de 14% du portefeuille

1.2.6-Le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR)²⁴ :

²³ <https://www.cgcu.dz>

Le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR), est une institution publique, conçue pour faciliter l'accès des PME aux financements bancaires lors du lancement de projets de création ou d'extension d'activité, en accordant des garanties de crédits aux banques, à l'effet de compléter le montage financier des projets.

La garantie FGAR vient en complément des garanties réelles exigées par la banque auprès de ses clients pour la mobilisation des crédits octroyés. Cette garantie comble l'insuffisance des garanties immobilières et nantissement des équipements et dans certains cas les remplace.

Il est destiné aux investissements hors dispositifs (ANGEM, ANSEJ, CNAC) de création et d'extension d'activité de PME telle que définie par la loi d'orientation du 12 décembre 2001).

Le montant minimal de la garantie par projet est de 5 millions DA et le montant maximal est de 50 millions DA. Le montant maximal de 50 millions DA désigne la garantie accordée et non le coût du projet. La garantie n'est offerte qu'après analyse du projet par le FGAR. La garantie définitive ne peut être octroyée qu'après la notification de l'accord de financement au promoteur par la Banque.

Le FGAR déploie ses activités sur l'ensemble du territoire national à partir des directions de PME de wilaya où il dispose dans chacune d'elles de représentation.

1.2.7-Le fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits des investissements des chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans²⁵ :

Le fonds a été créé pour conforter davantage les banques dans la prise des risques inhérents au financement des entreprises créées dans le cadre des dispositifs CNAC. La garantie du fonds complète celles déjà prévues par le dispositif, à savoir :

- Le nantissement des équipements et/ou le gage du matériel roulant au profit des banques au 1er rang et au profit de CNAC au 2ème rang ;
- L'assurance multirisque subrogée au profit de la banque.

Le montant de la cotisation au Fonds est calculé sur la base du crédit bancaire accord, (0,35%) du montant du crédit accordé.

1.2.8-Le fonds de garantie mutuelle des micros crédits :

²⁴ <https://www.fgar.dz>

²⁵ <https://industrie.gov.dz>

Le fonds a pour objet de garantir les microcrédits accordés par les banques et établissements financiers adhérents au fonds, aux bénéficiaires ayant obtenu la notification des aides de l'agence nationale de gestion du microcrédit, l'ANGEM.

1.2.9-Le fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes promoteurs :

Le Fonds a été créé pour conforter davantage les banques dans la prise des risques inhérents au financement des entreprises créées dans le cadre des dispositifs ANSEJ.

La garantie du fonds complète celles déjà prévues par le dispositif, à savoir :

- Le nantissement des équipements et/ou le gage du matériel roulant au profit des banques au 1er rang et au profit de l'ANSEJ au 2ème rang ;
- L'assurance multirisque subrogée au profit de la banque ;
- Le montant de la cotisation au Fonds est calculé sur la base du crédit bancaire accordé (0,35%) du montant du crédit accordé.

1.2.10-Le Fonds de garantie de crédit aux PME :

Il a été créé en 2004. Sa mission principale est de fournir aux banques commerciales des garanties de crédit (avec un plafond de taux d'intérêt de 80% de la ligne de crédit pour des projets de 5 à 50 millions de DA) pour achever la création et/ou le développement Un montage financier de projets d'investissement réalisables pour l'entreprise.

1.2.11-L'Agence nationale de développement des petites et moyennes entreprises

Il a été créé en 2005 à l'initiative des pouvoirs publics. Elle est chargée de mettre en œuvre des stratégies sectorielles de promotion et de développement des PME, de mettre en œuvre des plans nationaux d'amélioration et de suivi des PME, de valoriser l'expérience et de recommander des directeurs de PME. ; Suivre les données démographiques des PME dans la création, la cessation et les changements d'activité, mener des recherches départementales et diffuser l'information économique et financière.

1.2.12-Le Fonds de garantie des crédits d'investissement PME

Créé en 2004, c'est un autre outil pour soutenir la création et le développement des PME et faciliter leur accès au financement. Sa fonction est de couvrir les risques liés aux prêts

d'investissement aux PME. Dans le cas contraire, il couvre le risque de faillite des banques avec des petits et moyens entrepreneurs.

1.2.13-Les pépinières d'entreprises et les centres de facilitations²⁶ :

Ce sont des structures d'accueil et de développement des entreprises naissantes, ayants pour mission d'accompagner les nouveaux promoteurs jusqu'à maturation de leurs projets. Dans le domaine du financement des entreprises, de nouveaux instruments financiers ont été développés au cours de l'année 2006 et mis à la disposition des PME tels que : les fonds de garanties de crédits spécifiques à des filières d'activités innovantes; les crédits à long terme pour la restructuration de ces entreprises, destinés à l'achat d'appareils, d'équipements et de l'immobilier; les crédits pour leur stabilité, leur permettant d'améliorer leurs fonctions stratégiques (production, commercialisation, développement technologique) et d'atténuer les effets néfastes engendrés par les réformes structurelles ou par les catastrophes naturelles.

1.3-Perspectives de développement des PME en Algérie :

La plupart de ces entités sont jeunes, et leurs bilans et garanties ont encore peu d'impact, mais quand on connaît les limites des garanties financières entrant dans la banque algérienne, elles présentent des perspectives de croissance intéressantes, à condition que les deux parties soient assurées d'une coordination entre eux. Impliquant différentes structures, bonne diffusion de l'information économique, commerciale et financière, mais le plus important est de mettre en place un mécanisme de contrôle pour maximiser l'efficacité de son plan d'accompagnement²⁷.

Pour qu'un dispositif soit efficace, il doit d'abord commencer par une définition claire et exploitable des actions à entreprendre. Les règles devraient exclure ceux qui ne sont pas nécessaires des avantages, afin de ne pas détourner les ressources dont les promoteurs de projets et les petites et moyennes entreprises ont un besoin urgent. La diversité des acteurs institutionnels et le manque de coordination entre les différentes organisations n'ont pas empêché le développement des PME en Algérie. Elles doivent bénéficier d'une politique globale de développement et le plan d'accompagnement de cette politique doit être bien articulé dans une vision à moyen et long terme.

²⁶ Kafia Berrah, Moussa Boukrif, « La problématique de la création des petites et moyennes entreprises en Algérie » Revue algérienne de développement économique N° 02 / juin 2015, p26.

²⁷ Karim Si Lekhal, Youcef Korichi, Ali Gaboussa, « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », 1/ 04 العدد – المجلة أداء المؤسسات الجزائرية – p45-47.

Un plan national de développement des petites et moyennes entreprises industrielles (PMI) est nécessaire, un bon exemple est celui de la Tunisie où l'Agence de promotion industrielle (certification ISO 9002), qui facilite l'enregistrement des entreprises et des start-up manufacturières, dont l'objectif est créé 240 par an.

Afin d'augmenter le nombre de PME, il est nécessaire de créer des pôles locaux pour faciliter les procédures de création et de démarrage d'entreprises, augmentant ainsi le nombre d'unités économiques et industrielles, avec l'objectif d'atteindre 1,5 million de PME.

Les experts avancent les chiffres nécessaires au décollage de l'économie nationale. L'Algérie connaît de nombreuses TPE (97% des PME). Au contraire, les entreprises de taille moyenne ont des déficits.

Il faut être attentif à la création et à l'avenir de l'entreprise après sa naissance crée des outils de veille verticale pour leur permettre de grandir. Mettre en place un plan national dédié à la création de PME « gazelles » à forte croissance, qui deviendront des grands groupes dans quelques années. Le développement des petites et moyennes entreprises se fait surtout dans les bras des grandes entreprises, et l'intégration dans le groupe constituera une voie de développement privilégiée pour les petites et moyennes entreprises en Algérie.

Face aux différents défis auxquels sont confrontées les petites et moyennes entreprises dans le développement économique national, il est plus que jamais nécessaire d'éliminer tous les facteurs contraignants et les obstacles structurels qui entravent leur développement. Les défis que les autorités ont tenté de relever (depuis de nombreuses années), mais n'ont pas vraiment atteint les objectifs escomptés. Les mesures et actions existent toujours et doivent être prises, car les nouveaux chefs de projet ont un grand potentiel. Nous fournissons le plus important :

- Moderniser le système bancaire en l'impliquant davantage dans le financement des petits entrepreneurs, en développant des instruments adaptés aux besoins spécifiques des PME et en décentralisant la décision d'octroi de crédit ;
- Renforcer la capacité de financement des entreprises par la création d'une banque spécialisée dans le financement des PME, comme OSEO en France ou BFPME en Tunisie. Qui aura pour vocation d'accompagner le développement de ces entreprises dans toutes les étapes de leur croissance et leur faciliter l'accès aux financements ;
- Développer le financement par le capital-risque, qui reste très peu répandu, mais aussi le microcrédit, un instrument susceptible d'allumera le moteur économique des individus qui

n'ont pas les moyens financiers et éveillera la créativité qui existe en chaque personne, le microcrédit peut en outre, apporter une réponse aux difficultés financières que rencontrent les promoteurs-chômeurs pour constituer le fameux apport personnel (5% ou 10% du coût du projet) que réclame l'ANSEJ et les banques.

- Réformer l'administration publique et ses institutions, en adaptant leurs fonctionnements aux exigences de l'économie de marché et en réduisant les degrés de la bureaucratie et de la corruption ; - Former les dirigeants des PME, en organisant des séminaires sur l'organisation du travail, la gestion, l'utilisation de l'outil informatique..., avec la création d'un réseau de centres de formation des dirigeants des PME, comme celui existant en Tunisie depuis 1980.

- La vulgarisation des aides financières et des garanties existantes pour maximiser l'utilisation des PME pour les lignes de crédits ouvertes.

- Impliquer davantage les collectivités locales (APC et Daïras) dans le processus de la promotion des PME. Leur permettre d'apporter des orientations et des aides techniques, par leur proximité des entrepreneurs grâce à des budgets spécifiques.

- Permettre l'accès au foncier aux meilleurs coûts et faciliter l'installation des porteurs de projets de création d'entreprise.

- La mise en place d'un système national efficace de collecte, d'analyse et de diffusion d'informations économiques et financières et l'encouragement de l'utilisation des techniques de communication nouvelles comme Internet.

- Encourager l'apprentissage des langues étrangères chez les chefs d'entreprises et les nouveaux diplômés, quand on sait que près de 80% du contenu d'Internet est rédigé en anglais.

- Encourager la diversification du tissu des PME-PMI par la promotion de la sous-traitance et le soutien des activités artisanales, à travers des mesures incitatives fiscales et financières.

- La mise en place de nouveaux dispositifs d'aide et de promotion des PME- High Tech, orientées vers l'innovation et les technologies de l'information.

- Renforcer le rôle des pouvoirs publics pour améliorer la compétitivité des entreprises, dans la finalité d'accroître la taille des PME et stimuler leurs innovations.

- Créer des organismes d'appui et d'accompagnement pour le développement international des PME algériennes.

- Mettre en place des mécanismes et des instruments de contrôle pour réduire l'impact des pratiques hasardeuses, qui peuvent nuire aux différentes mesures et programmes d'appui destinés aux PME.

2-Les facteurs de stagnation des exportations HH²⁸:

Les exportations HH de l'Algérie sont faibles en raison de divers dysfonctionnements et défaillances de nature économique, institutionnelle et organisationnelle, et les entreprises exportatrices ou potentielles exportatrices ne peuvent y échapper. Différents rapports sur cette question mettent en avant deux types de facteurs qui conduisent à des difficultés pour les entreprises exportatrices : des facteurs macroéconomiques et des facteurs microéconomiques.

2-1 : Facteurs macroéconomiques : Ce sont les facteurs qui caractérisent l'environnement institutionnel et organisationnel du monde des affaires algérien. A ce stade, il faut citer les caractéristiques du système de production algérien :

- Un système de production qui répond presque entièrement aux besoins du marché intérieur ;
- Il s'appuie sur l'approvisionnement externe en pièces détachées, notamment dans la consommation intermédiaire, ce qui indique un faible degré d'intégration intersectorielle ;
- Le non-respect de l'environnement des affaires (Institutionnel et règlementaire) qui réduit la compétitivité de l'entreprise ;
- Le chevauchement des tâches des agences et des groupes chargés de la promotion des exportations et le manque de coordination sur le terrain ;
- Un autre facteur contribuant à cette stagnation est le système de financement inefficace. Dès lors, les contraintes résidentes dans les délais de domiciliation, de crédit documentaire et de délai d'encaissement ;
- La prépondérance des TPE constitue un handicap à l'exportation dans la mesure où ce type d'entreprises ne peut pas tirer profit d'économie d'échelle que permettent la diversification et l'élargissement de la gamme de produits ;
- Les PME algériennes se concentrent souvent sur des activités à faible valeur ajoutée et se concentrent sur la production de biens de consommation répondant aux besoins locaux ;

²⁸ Sabrina Djemai, « Les PME exportatrices : croissance économique hors hydrocarbure », p52,53

-Le manque de PME algériennes sur le marché international est aussi dû au fait qu'elles sont concentrées dans les secteurs de biens non échangeables ou rarement exportables ;

-Les restrictions procédurales continuent d'affecter gravement les souhaits d'exportation ; La Banque mondiale a souligné dans son rapport de 2008 que pour exporter en Algérie, les candidats doivent présenter 8 documents et attendre 17 jours pour l'expédition ; le coût d'exportation par conteneur est estimé à 1 198 \$ US. Cela explique pourquoi l'Algérie est classée 114e au classement mondial pour les formalités d'exportation.

2.2-Facteurs microéconomiques : Ce sont des facteurs liés au comportement des entrepreneurs algériens et qui expliquent l'absence d'entreprises algériennes sur les marchés étrangers, ces facteurs peuvent se résumer comme suit :

-En raison des nombreuses carences observées dans l'environnement dans lequel évoluent ces entreprises, les entrepreneurs ont peur d'affronter le marché international. Cette peur est due à la peur des pressions internationales, d'une part, et des carcans du gouvernement algérien, d'autre part ;

-L'entreprise manque d'une structure capable de gérer les fonctions d'exportation (marketing international, services juridiques professionnels, etc.) ;

-Manque de canaux de distribution spécifiques et de service après-vente pour promouvoir les opérations commerciales ou ouvrir le marché.

-La mauvaise qualité des produits et services due à la technologie arriérée dans les entreprises algériennes, l'état des équipements dans une large mesure ne répond pas aux normes internationales, et le faible niveau de formation du personnel capable de prendre en charge les équipements de technologie moderne. Ce qui résulte en un approvisionnement insuffisant en produits destinés à l'exportation ;

-Le peu d'expérience à l'export est un autre facteur qui explique l'engagement timide des entreprises algériennes à l'export. En fait, les entreprises, en particulier les entreprises privées, ont été impliquées dans l'exportation récemment, car selon les données d'ECOtechnics, 78% des entreprises ont commencé à exporter après 1988 et 40 % ont commencé à exporter après 1997.

3- Les politiques d'appui et de promotion des PME exportatrices en Algérie²⁹ :

Les exportations algériennes restent dominées par les hydrocarbures, soit environ 97% des recettes en devises. Dans l'objectif de réduire cette dépendance de l'économie algérienne des fluctuations du prix du pétrole sur les marchés internationaux, les pouvoirs publics ont adopté une nouvelle démarche visant à promouvoir les exportations hors hydrocarbures. Les entreprises algériennes, notamment les PME, évoluant pour leur part désormais, dans un environnement concurrentiel essayant pour la majorité d'entre elles de développer des flux d'exportations et de réaliser plusieurs échanges à l'étranger.

De ce fait, la promotion des exportations hors hydrocarbures est devenue une préoccupation majeure, que ce soit pour les pouvoirs publics ou pour les opérateurs. Les pouvoirs algériens ont mis en place diverses facilitations et avantages comme ils ont instauré différents dispositifs institutionnels ayant pour objectif la promotion et l'encouragement des exportations hors hydrocarbures.

3.1-Les mesures prises par l'État pour promouvoir les exportations HH :

Les pouvoirs publics algériens ont pris en charge une série de mesures incitatives au développement des exportations hors hydrocarbures dont on retrouve : les avantages fiscaux, les régimes douaniers suspensifs à l'exportation, le contrôle des changes et les accords et conventions internationaux.

a-Les avantages fiscaux : la législation algérienne a accordé plusieurs avantages au profit des opérations d'exportations. Dans l'essentiel, il y a l'exonération en matière d'impôts directs (IBS, TAP, VF) et en matière de taxes sur le chiffre d'affaires (exemption de la TVA pour les affaires de vente et de façon portant sur les marchandises exportées, restitution de la TVA pour les opérations de marchandises...).

b-Les régimes douaniers suspensifs à l'exportation : ces régimes économiques permettent aux entreprises transformant des produits de bénéficier des suspensions de droits et taxes, à même promouvoir les exportations. Ils sont prévus et définis par la législation algérienne dans + modifiée et complétée par la loi n°98-10 du 22/08/1998 portant code des douanes. Ces régimes comprennent l'entrepôt des douanes (article 129 du code des douanes), l'admission temporaire (les articles de 174 à 185), le réapprovisionnement en franchise (les articles 186, 187 et 188) et l'exportation temporaire (les articles 193 à 196). L'ensemble de ces régimes

²⁹ Mehdi-Amzal Fouzia, Boukhezer-Hammiche Nacira, « Analyse de la promotion des PME exportatrices en Algérie : Bilan et perspectives », Al-Bashaer Economic Journal, Volume 3, N° 04 – Décembre 2017, p272-273.

économiques qui consistent à aménager des espaces juridiques, permettent aux entreprises exportatrices d'améliorer significativement leur trésorerie, à faire baisser leurs coûts de production ou de commercialisation, ce qui les rendent plus compétitives sur les marchés extérieurs.

c-Le contrôle des changes : la législation bancaire a accordé des avantages aux entreprises exportatrices en termes de délais de transfert des recettes d'exportation et la rétrocession des montants d'exportation en devises.

•**Le délai de rapatriement :** les deux règlements de la Banque d'Algérie celui n°91- 13 du 14/08/1991 relatif à la domiciliation des exportations hors hydrocarbures (article 11) et celui n°95-07 du 23/12/1995 (article 31) modifiant et remplaçant le règlement n°92-04 du 22/03/1992 relatif au contrôle des changes ont fixé le délai de rapatriement à une durée de 120 jours après expédition des marchandises.

•**La rétrocession des recettes d'exportation :** l'inscription des recettes d'exportation hors hydrocarbures, qui a fixé la répartition comme suit :

* 50% du montant en compte dinars.

* 30 % du montant en compte devise personne morale.

* - 20% du montant en compte devise intitulé exportateur (qui peut être utilisé à la discrétion de l'exportateur et sous sa responsabilité).

•**L'exportation de produits sous le régime de la consignation :** cette opération concerne l'exportation de produits qui seront vendus par un dépositaire ou un commissionnaire établi à l'étranger à un prix fixé par l'exportateur.

d-Les accords et conventions internationaux : depuis les années 1980 et 1990, l'Algérie à diversifier ses partenariats commerciaux et elle s'est engagée dans la signature de différents accords commerciaux avec une quarantaine de pays. Actuellement, l'Algérie et l'Union Européenne sont liés par accord d'association conclu le 22/04/2002 et rentré en vigueur depuis septembre 2005, ayant pour objectif principal d'apporter le soutien et l'accompagnement nécessaire pour le développement de l'économie algérienne. De plus cet accord prévoit plusieurs volets de coopération dans le domaine économique, commercial et culturel entre l'Algérie et l'Union Européenne. Vue certains déséquilibres des intérêts, en matière d'échanges commerciaux au détriment des opérateurs économiques algériens, un démantèlement définitif des droits de douanes prévu dans cet accord en 2017.

En outre, il est à signaler que l'Algérie a élargi son champ de conventions internationales, elle a ratifié le 03/08/2004 la convention de facilitation et de développement des échanges commerciaux entre les États arabes, faite à Tunis le 27/02/1981. Elle a adhéré à la grande zone arabe de libre échange, en janvier 2009. De plus, le bénéfice du Système Généralisé de Préférence accordé par les Etats-Unis depuis l'année 2004.

Ce système offre des opportunités aux produits algériens (3000 produits) agricoles, agroalimentaires et artisanaux ainsi qu'aux produits industriels qui ont un taux d'intégration national évident, pour pouvoir bénéficier d'avantages tarifaires préférentiels. Ces accords préférentiels conclus par l'Algérie constituent un véritable levier de développement des exportations hors hydrocarbures, qui ne sont pas suffisamment exploités par les entreprises algériennes.

3.2-Les dispositifs d'appui et de promotion des exportations HH:

L'engagement des entreprises algériennes dans la conquête des marchés internationaux, compte tenu déjà du manque d'expériences dans le domaine, nécessite impérativement la disposition d'un dispositif fiable de collecte d'informations, notamment commerciales. Celles-ci concernent en particulier les entreprises arrivant à exporter, même si avec de faibles quantités de produits, mais en termes d'apprentissage, elles cherchent à consolider leurs capacités en matière d'expériences.

Un ensemble de structures d'encadrement à l'exportation sont créés par les pouvoirs publics algériens, servant à combler le vide dans ce domaine, du fait que le besoin s'est ressenti par les opérateurs algériens dès l'approche des marchés extérieurs. Il s'agit de la compagnie algérienne de garantie des exportations (CAGEX), le fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE), l'agence de promotion du commerce extérieur (ALGEX), la société algérienne des foires et exportations (SAFEX), la chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et le fonds national de régulation et développement agricole (FNRDA).

A-La Compagnie Algérienne de Garantie des Exportations (CAGEX)³⁰ :

Elle a été instituée en 1996, elle est chargée de la gestion du nouveau système d'assurance-crédit. Elle assure également la couverture des risques qui naissent à l'exportation, la garantie de paiement en cas de défaillance de l'acheteur (risques commerciaux, politiques, ...). Ce dispositif offre d'autres prestations aux exportateurs à travers les différentes mesures

³⁰ <https://www.cagex.dz>

d'accompagnement et d'assistance, notamment dans l'accès aux informations ou dans le processus de prospection sur les marchés extérieurs.

b. L'Agence de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX)³¹ :

En 1996, a été créée l'agence de promotion des exportations dénommée « PROMEX », qui est de fournir l'information commerciale et de conseil et de soutenir les entreprises au niveau de tous les stades de leurs démarches internationales.

Le PRMOEX constitue un organisme clé en faveur de la promotion des exportations hors hydrocarbures. Et suite à l'évolution mondiale, cette agence est transformée en 2004 en une agence de promotion du commerce extérieur et appelée « ALGEX », tout en prenant en charge la dimension importation du commerce extérieur algérien.

c. Le Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE) :

Ce dispositif a été créé en 1996, il est destiné à apporter un accompagnement et un soutien financier aux exportateurs, cela par la prise en charge partielle des frais de transport des échantillons, de location et d'aménagement de stands et charges de publicité ainsi que les frais liés :

- Au transport international des marchandises exportées avec un taux de remboursement à hauteur de 25%.
- Aux participations aux foires à l'étranger avec un taux de remboursement s'élevant à 65% lorsqu'elles sont inscrites au programme officiel, et à un taux de 35% s'agissant des participations à titre individuel.

d. La Société Algérienne des Foires et Exportations (SAFEX)³² :

Cette société est créée en 1990, qui est chargée d'accorder une assistance aux opérateurs économiques algériens en matière de commerce international, grâce notamment à des mises en relations d'affaires avec des partenaires étrangers et la vulgarisation des procédures d'exportation. Elle a pour mission également l'organisation de la participation algérienne à des manifestations commerciales à l'étranger et à des foires nationales et internationales.

e. La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI)³³ :

³¹ <https://www.algex.dz>

³² <https://www.safex.dz>

³³ <https://www.caci.dz>

La chambre de commerce et d'industrie est instituée par le Décret exécutif n°96-94 du 03/03/1996. Elle prend en charge les intérêts professionnels des milieux d'affaires en concertation avec les pouvoirs publics. En outre, la CACI met en œuvre au profit de ses adhérents une banque de données concernant l'ensemble des entreprises algériennes. Elle contribue à la recherche de partenaires étrangers à travers le Bureau de Rapprochement des Entreprises « BRE », ainsi qu'elle organise des missions commerciales à l'étranger, de diverses rencontres entre les hommes d'affaires algériens et étrangers.

Globalement, la chambre algérienne de commerce et d'industrie assure des missions destinées notamment aux entreprises privées ne disposant pas suffisamment de personnel formé dans les métiers d'exportation.

f. Le Fonds National de Régulation et Développement Agricole (FNRDA)³⁴ :

Ce dispositif est institué par la loi de Finances pour l'année 2000, il est destiné à assurer un soutien financier à tout exportateur intervenant dans l'exportation de dattes. Le FNRDA prend en charge partiellement le taux du crédit d'exploitation à hauteur de 3% et ce, au titre du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation durant la même période. Ainsi, il offre une prime d'incitation à l'exportation comme suit :

- 5 DA par kilogramme pour les dattes en vrac.
- 8 DA par kilogramme pour les dattes conditionnées en emballages divisionnaires d'un kilogramme et moins.

Conclusion

Il est évident, que les entreprises en particulier les PME, qui sont sans doute les principaux acteurs de l'ouverture sur l'international, et donc du développement des exportations sont constamment confrontées à de nombreuses difficultés qui nuisent à leur démarche d'exportation. A cet effet, appuyer ces entreprises dans leur processus d'internationalisation constitue le centre des préconisations que formulent les pouvoirs publics. En effet, ces derniers s'efforcent de plus en plus de mettre en place des politiques et de prendre des mesures volontaristes aidant ces entreprises à se projeter à l'international, et d'augmenter aussi leur nombre sur les marchés extérieurs.

³⁴ <https://www.asjp.cerist.dz>

CHAPITE 3 :
Les PME de la wilaya de Bejaïa

Introduction :

La wilaya de Bejaia, recèle de grandes potentialités économiques, susceptibles de lui assurer le développement du tissu industriel et de la PME.

On notera des potentialités naturelles et infrastructurelles telles que :

- Une façade maritime de 100 Km (ouverture sur l'international), équipée d'un port commercial, d'un port pétrolier, de deux ports de pêche et d'un port mixte ;
- Des ressources abondantes en eau de surface, mobilisées partiellement par deux grands barrages hydrauliques, dont un contribuant à la solidarité régionale et nationale ;
- Un potentiel de production de liège appréciable ;
- Un sous-sol riche en substances utiles à différents usages ;
- L'existence d'équipements structurants : susceptibles d'impulser à moyen terme le développement économique de la wilaya et son insertion au processus du développement économique national.
- Projets structurants : (Pénétrante, Dédoulement et modernisation de la voie ferroviaire, CHU, Extension du port, Programme important de raccordement en gaz naturel, 02 Parcs industriels de 350Ha).

3.1-Population des PME dans la wilaya de Béjaïa :

Béjaïa est l'une des régions les plus dynamiques à l'échelle nationale, elle est classée troisième en termes de nombre de PME qu'elle abrite. La population des PME dans la wilaya de Béjaïa à la fin de l'année 2019 s'élevait à 33963 entités employant la majorité des travailleurs de la wilaya. Le bâtiment et travaux publics, le commerce, le transport et communication sont les secteurs d'activité dominants, représentant plus de 50 % de la totalité des activités. Les PME de l'industrie agroalimentaire occupent une place importante dans le marché national. La richesse de la wilaya en ressources hydriques a été un facteur déterminant dans la filière des boissons et du lait. La wilaya de Bejaia dispose de 17 zones d'activités, d'une superficie globale de 186 hectares, dont sept ont bénéficié en 2011 d'un programme de réhabilitation et de développement. La wilaya a bénéficié, en plus de celle de Béjaïa et d'Akbou, de deux autres zones industrielles dans le cadre des 36 zones programmées à l'échelle nationale, l'une à Boudjellil d'une superficie de 175 hectares et l'autre à El Kseur-Fénaïa d'une superficie de 176 hectares. Le

tableau ci-après présente l'évolution de nombre des PME enregistrées auprès de la direction de la PME et de l'artisanat de la wilaya de Béjaïa de 2015 jusqu'à la fin de l'année 2019.

Tableau 16 : Evolution du nombre de PME à Bejaïa (2015-2019)

Année	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de PME	26182	28372	30165	32347	33963

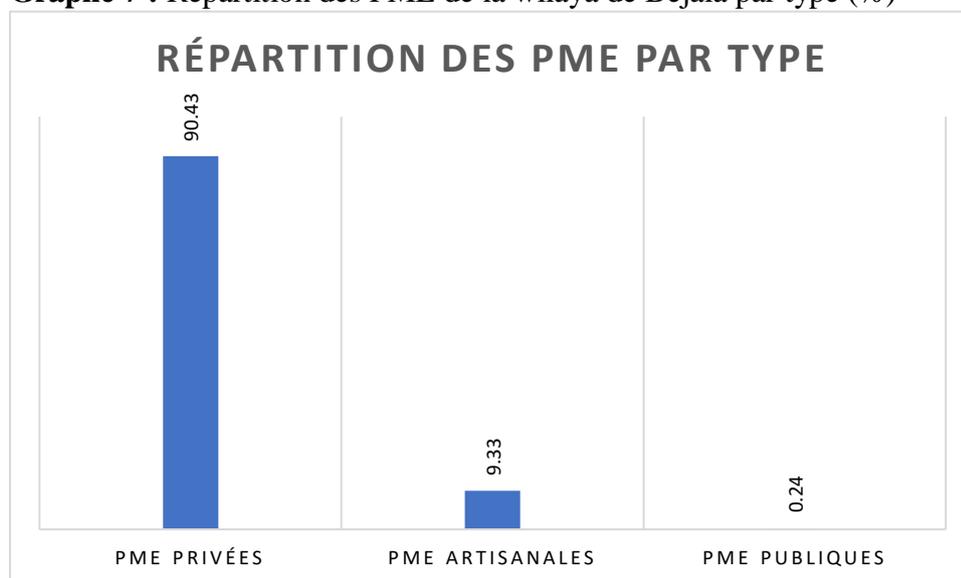
Source : Etabli à partir de différentes sources

La lecture du tableau montre une évolution positive du nombre des PME dans la wilaya de Béjaïa, chaque année on remarque l'émergence de quelques 2000 nouvelles pme, ceci est lié, d'une part, aux différentes politiques d'aides mise a dispositions des citoyens, et d'autre part à la croissance du nombre d'entrepreneurs, porteurs de projets de plus en plus attiré par l'idée de création de son propre emploi, ainsi que l'offrir, au lieu de le chercher (c'est-à-dire offrir de l'emploi au lieu de le demander).

La majorité écrasante de ces PME sont donc, en premier lieu privées, elles constituent environ 90% de l'ensemble des PME de la wilaya.

A défaut de statistiques récente, allons utiliser d'anciennes statistiques recueillies auprès de la direction des PME.

Graph 7 : Répartition des PME de la wilaya de Bejaïa par type (%)



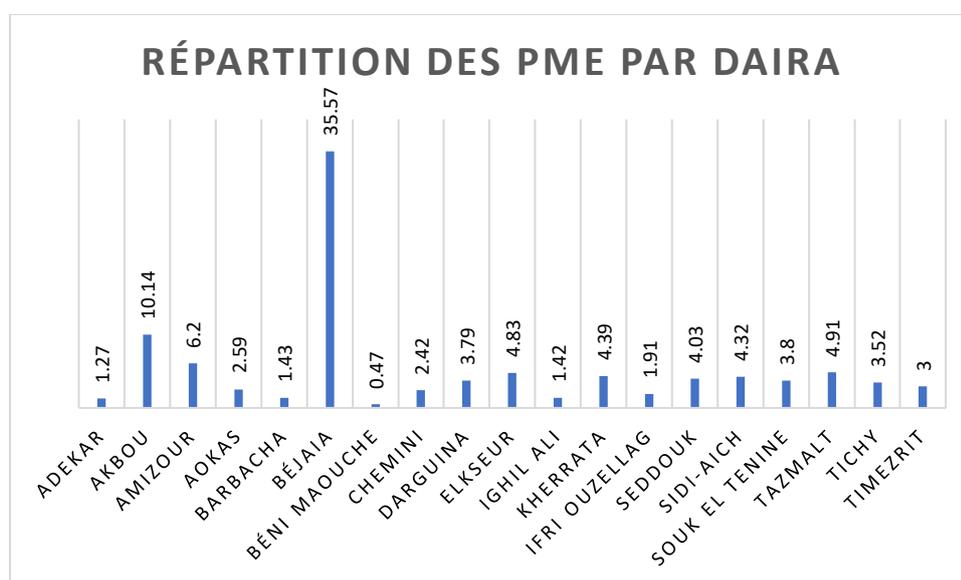
Source : Etabli à partir de données de la direction des PME

L'exploitation des données des PME recueillies auprès de la direction des PME permet d'identifier les principales caractéristiques des PME dans la wilaya de Béjaïa, à savoir leur répartition sur les différents secteurs d'activité ainsi que leur répartition spatiale (par localisation géographique).

3.1.1- Répartition spatiale des PME :

Rappelons, pour commencer, que la grande majorité (69 %) des PME de la wilaya de Bejaia sont des entreprises individuelles ; la forme de SARL vient en deuxième place mais de très loin avec seulement moins de 8 % ; la forme SPA semble la moins prisée avec seulement 0,4 %. Ce sont, d'ailleurs, les PME publiques qui portent, généralement, cette forme.

Graph 8 : Répartition des PME de la wilaya de Bejaïa par Daïra (%)



Source : Etabli à partir de données de la direction des PME

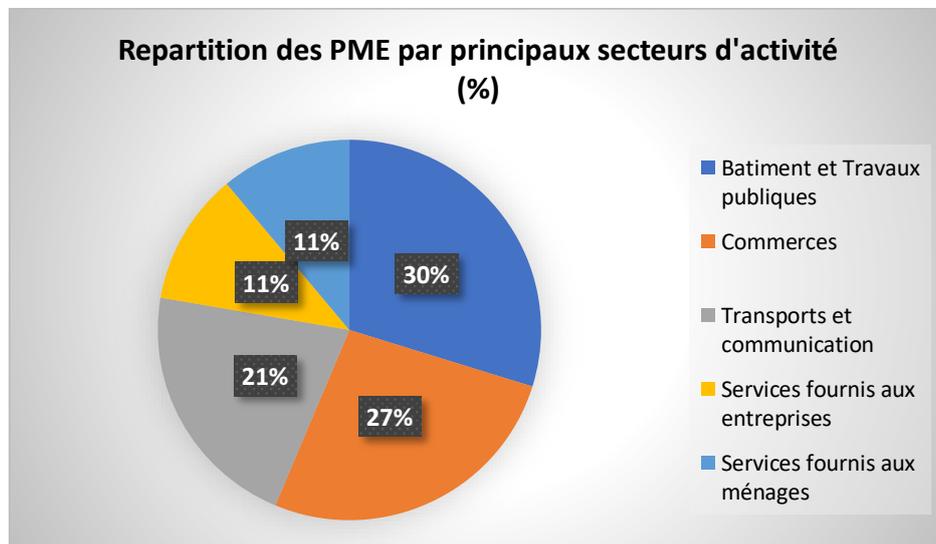
L'analyse de ces données nous affirme, tout d'abord, une différencetrès marquée entre la daïra de Béjaïa et le reste des daïras avec un pourcentage de 35,57%, suivie par la daïra d'Akbou avec un pourcentage de 10,14%. Ces deux Daïras accueillent près de 46% des PME de la wilaya de Béjaïa.

Cette concentration s'explique par la disponibilité des infrastructures de base dans ces communes, et surtout par l'existence de zones industrielles mieux aménagées. Ces communes sont par ailleurs celles qui abritent la majorité des grandes entreprises industrielles privées et publiques source d'externalités positives pour les PME. Le relief paraît également comme un facteur explicatif important car on constate une corrélation entre les communes à forte proportion de PME et la nature du relief, les investissements privilégient la vallée de la Soummam au détriment des zones de montagnes.

3.1.2-Répartition des PME selon le secteur d'activité :

L'analyse sectorielle des données recueillies sur les PME de la wilaya de Béjaïa révèle que les PME privées (personnes morales) sont présentes en force dans les Services qui concentrent plus de la moitié des PME de statut privé. Nous remarquons la prédominance de trois secteurs d'activité, à savoir, le bâtiment et des travaux publics (non-pétroliers), le commerce et le transport et communication.

Graph 9 : Répartition de la population des PME de la wilaya de Bejaïa par secteur d'activité



Source : Etabli à partir de données de la direction des PME de la wilaya de Bejaïa

3.2-Les entreprises exportatrices de la wilaya de Bejaïa :

Les PME privées sont la composante majeure des PME exportatrices mais aussi de la population. Ainsi, si les PME (privées et publiques) représentent 72 % des exportateurs, les PME privées à elles seules y figurent pour 63 %. Ce sont de petites entreprises de moins de 50 salariés pour la plupart. Certaines n'avaient pas de stratégie de conquête de marchés étrangers à l'origine, elles n'y sont venues qu'après avoir constaté que le marché national de leur créneau est trop étroit exemple : (menuiserie plastique). Certaines de ces entreprises exercent une activité commerciale, collectant des produits agricoles sur le marché local pour les revendre à l'étranger ; elles participent à valoriser des produits locaux.

Le tableau ci-après, représente les entreprises exportatrices de la wilaya de Bejaïa ainsi que les produits qu'elles exportent.

Tableau 17 : Liste des entreprises exportatrice à Bejaïa 2019

Nom de l'entreprise	Produits exportés
AGRO ALIMENTAIRE AMRIDJ	Dattes
KHODJA ET CIE	Figues sèches
OUASDI INTERNATIONAL	Caroubes
ROYAUME DE LA FIGUE	Figues sèches
SADI KAMEL	Capres, Oignons sauvages
COGB LA BELLE	Corps gras
FRULACT ALGERIE	Fruits confits
OURAYA GOLF	Thon en conserve
GROUPE CHIKHOUNE	Semoule, Farine, Pates, eau, Soda et jus
KHODJA ET CIE	Huile d'olive
HUILERIES OUZLLAGUEN	Huile d'olive
IBRAHIM ET FILS-IFRI	Eaux minérales, Boissons diverses
IFRI OLIVE	Huile d'olive
SEMOULERIE SOMMAM GRANI-SSC	Semoule, Farine et dérivés
PATES ET COUSCOUS EL HADJA	Pâtes alimentaires, Couscous
SOCIETE DES EAUX DE TOUDJA	Eau minérale, Jus
TCHIN LAIT	Lait au chocolat
ALL PLAST	Bobines, Barquettes
GENERAL PLAST	Bouteilles en plastique
ALGERIA WIDE TRADE EXPORT	Charcuterie de viande rouge et de volaille Nectars de jus, Eau minérale, Huile d'olive
PROFERT	Sulfate de potasse
ELECTROMEL	Lampes électriques à économie d'énergie
GLOBAL SERVICE INDUSTRY	Outils pneumatique et électrique, Ponçage de sol en béton, Outils pour construction métallique, Outils d'assemblage
UNITE DE FABRICATION DE MACHINES ET TRAVAUX PUBLICS, UFMATP	Machines et équipements pour l'agriculture et travaux publics
ALGERIAN LEATHER INTERNATIONAL	Caprin et Ovin
RIADER	Peaux bovines salées
GENERAL EMBALLAGE	Carton ondulé
AZRO AVERKANE	Tuiles
ALGERIENNE DES COTONNADES ET VELOURS-ALCOVEL	Velours d'ameublement, Velours d'habillement
ALGERIENNE DU COSTUME-ALCOSTE	Costumes, Vestes, Pantalons, Manteaux
EL VAAZ	Pantalons jeans pour hommes
BEJAIA LIEGE-BL	Liège aggloméré, Bouchons en liège

Source : Etabli à partir des données du répertoire des exportateurs algériens 2019

La lecture du tableau permet de rapidement constater que le poids des exportations pour les PME de la wilaya est très faible par rapport au nombre total des entreprises, seulement une poignée de 32 entreprises exporte sur 33963 PME, soit 0,09% de la population globale des PME.

3.3-Les PME exportatrices selon la forme juridique :

Une majorité de 53,12% des PME exportatrices dans la wilaya de Bejaïa sont des sociétés à responsabilité limitée (SARL), car ce sont les seules qui ont le droit d'exporter en Algérie.

Tableau 18 : Répartition des PME exportatrices selon forme juridique

Nom de l'entreprise	Forme Juridique
AGRO ALIMENTAIRE AMRIDJ	EURL
KHODJA ET CIE	SNC
OUASDI INTERNATIONAL	EURL
ROYAUME DE LA FIGUE	ETS
SADI KAMEL	ETS
COGB LA BELLE	SPA
FRULACT ALGERIE	SPA
OURAYA GOLF	SARL
GROUPE CHIKHOUNE	SARL
KHODJA ET CIE	SNC
HUILERIES OUZLLAGUEN	SARL
IBRAHIM ET FILS-IFRI	SARL
IFRI OLIVE	ETS
SEMOULERIE SOMMAM GRANI-SSC	SARL
PATES ET COUSCOUS EL HADJA	SARL
SOCIETE DES EAUX DE TOUDJA	SARL
TCHIN LAIT	SARL
ALL PLAST	SARL
GENERAL PLAST	SARL
ALGERIA WIDE TRADE EXPORT	SARL
PROFERT	SARL
ELECTROMEL	SARL
GLOBAL SERVICE INDUSTRY	SARL
UNITE DE FABRICATION DE MACHINES ET TRAVAUX PUBLICS, UFMATP	SARL
ALGERIAN LEATHER INTERNATIONAL	EURL
RIADER	SARL
GENERAL EMBALLAGE	SPA
AZRO AVERKANE	SARL
ALGERIENNE DES COTONNADES ET VELOURS-ALCOVEL	SPA
ALGERIENNE DU COSTUME-ALCOSTE	EPE/SPA
EL VAAZ	SNC
BEJAIA LIEGE-BL	EPE/SPA

Source : Etabli à partir de données du répertoire des exportateurs algériens 2019

La Sarl, qui représente la moitié des PME exportatrices, se définit comme « une entreprise de 20 associés au maximum, qui est à la fois une société de capitaux et une société de personnes».

Sous la limite du nombre d'associés, la Sarl est plus adaptée aux entrepreneurs qui souhaitent créer une entreprise, mais ne souhaitent pas sortir du cercle familial. Ainsi, si la loi régissant

ses opérations permet le transfert des droits de propriété aux membres de la famille par des procédures simples, la Sarl profite aux PME familiales permanentes dont les propriétaires sont affectés à la propriété familiale. Son deuxième avantage est que sa création ne nécessite pas de fonds très importants, c'est donc un moyen adapté pour les propriétaires de créer et/ou développer des entreprises avec la possibilité et les moyens de s'autofinancer.

3.4-Répartition des entreprises par secteur d'activité :

L'activité d'exportation dans la wilaya de Bejaïa est dominée par le secteur Agroalimentaire qui représente 59,25% du total des exportations, il est suivi par le secteur du textile qui prend une part de 18,75%.

Il est difficile d'expliquer les raisons de ces inégalités dans les secteurs qui exportent, mais une raison claire, c'est que l'agroalimentaire reste significativement moins coûteux et plus simple à produire, par exemple : c'est une tradition en Kabylie de faire la cueillette des olives et des figues sèches chaque année, cela ne nécessite pas de formation spécialisée, ou un niveau d'étude élevé, les terres et les arbres sont souvent un héritage familial, et les travailleurs sont issus, eux aussi de cette même famille.

Tableau 19 : Répartition des exportateurs par secteur d'activité

Secteur d'activité	Entreprises exportatrices	Parts %
Agroalimentaire	-AGROALIMENTAIRE AMRIDJ -KHODJA ET CIE -OUASDI INTERNATIONAL -ROYAUME DE LA FIGUE -SADI KAMEL -COGB LABELLE -FRULACT ALGERIE -OURAYA GOLF -GROUPE CHIKHOUNE -KHODJA ET CIE -HUILERIE OUZLLAGUEN -IBRAHIM ET FILS-IFRI -IFRI OLIVE -SEMOULERIE SOUMAM -PATES ET COUSCOUS ELHADJA -SOCIETE DES EAUX DE TOUDJA -TCHIN LAIT -ALGERIA WIDE TRADE EXPORT	56,25
Chimie, Caoutchouc et	-ALL-PLAST	9,37

plastique	-GENERAL PLAST -PROFERT	
Industrie de papier	-GENERAL AMBALLAGE	3,12
Industrie électrique	ELECTROMEL	3,12
Matériaux de construction	-GLOBAL SERVICE INDUSTRIE -UFMATP -AZRO AVERKAN	9,37
Textile	-RIADER - ALGERIAN LEATHER INTERNATIONAL - ALGERIENNE DES COTONNADES ET VELOURS-ALCOVEL - ALGERIENNE DU COSTUME-ALCOSTE -EL VAAZ - BEJAIA LIEGE-BL	18,75

Source : Etabli à partir de données du répertoire statistique des exportateurs algériens

Les secteurs tel que de chimie et plastique ou d'industrie, sont des secteurs créateurs de valeurs sur lesquels il faudrait se concentrer en encourageant leurs développements.

3-3-L'entreprise et l'exportation :

L'exportation reste le grand inconnu de la majorité des PME Algériennes, seule petit nombre ont fait le choix d'internationalisation, ceci est un échec puisque l'exportation constitue un levier majeur pour le développement du pays que ce soit sur le plan économique ou productif.

Une enquête³⁵ menée par « Djaber BEZTOUH » et « Mohammed ACHOUCHE » auprès de 100 PME de la wilaya de Bejaïa, dont 81% sont des entreprises privées, majoritairement de nature juridique SARL.

Les entreprises interrogées exercent leurs activités dans différents secteurs. 43.33 % d'entre elles sont dans l'agroalimentaire qui est le secteur le plus dominant. Après avoir adopté les réformes économiques, qui ont pour but de mettre en place une économie de marché en Algérie, le secteur des industries agroalimentaires a subi un grand changement dans sa

³⁵ Djaber BEZTOUH, Mohammed ACHOUCHE, « Analyse de la Politique de Soutien aux Exportations des PME dans la Wilaya de Bejaïa », Journal of Economic & Financial Research, Volume 4/ Issue 2 / December 2017.

configuration. Le secteur matériaux de construction représente 16.66 % des entreprises enquêtées. Le secteur chimie et plastique vient en troisième position avec une part de 10%.

La répartition des PME enquêtées par catégorie d'âge indique qu'environ 22% d'entre elles sont installées depuis plus de 10 ans. Quelque 37% sont âgés entre 5 et 10 ans. Les plus jeunes entreprises, celles qui ont moins de 5 ans d'existence, sont nombreuses, soit 41,67% de l'échantillon.

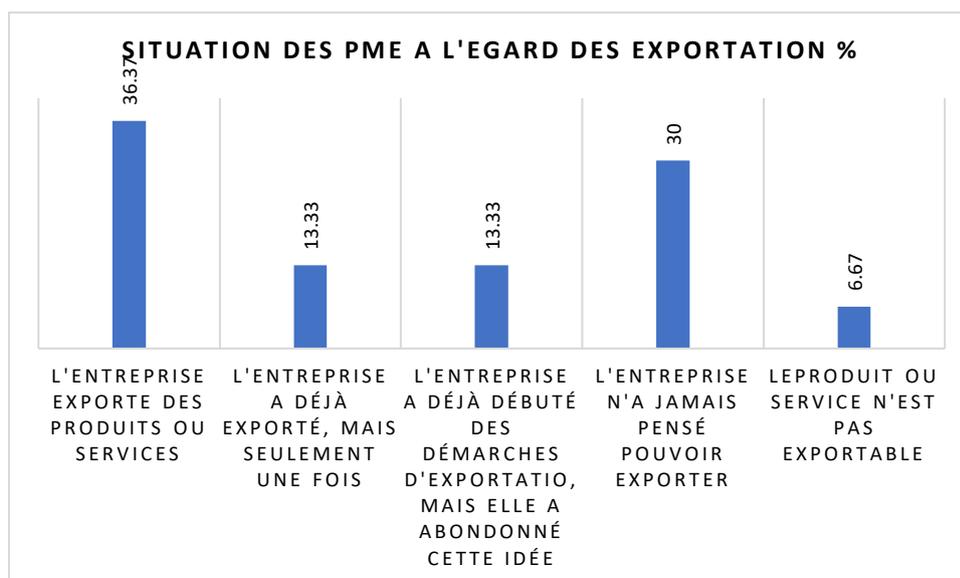
3.3.1- Position des entreprises à l'égard de l'objectif d'exportation :

Parmi les entreprises interrogées, 40 % ont déclaré que l'exportation constitue pour elles un objectif principal. Et parmi ces dernières, 8, 33 % considèrent que l'exportation est un moyen de survie, 91 % au contraire le considèrent comme un moyen de développement de l'entreprise. Quant aux entreprises pour lesquelles l'exportation n'est pas un objectif principal, elles sont de l'ordre de 60 % et 27,28 % d'entre elles jugent que le marché local est satisfaisant, par contre 5,55 % justifient cela par le manque de ressources (financières et humaines).

3.3.2- Situation des entreprises à l'égard de l'exportation :

Plus de 36% des entreprises interrogées exportent des produits ou services. 30 % des entreprises interrogées n'ont jamais pensé qu'elles pourraient exporter, et plus de 13 % des entreprises ont déjà débuté des démarches d'exportations, mais elles ont abandonné cette idée. La même proportion d'entreprises, soit 13,33% ont déclaré qu'elles ont déjà exporté, mais seulement une fois.

Graph 10 : Situation des entreprises à l'égard de l'exportation en %



Source : Etabli à partir des résultats de l'enquête

3.3.3- Les causes expliquant le non-engagement des PME dans l'activité d'exportation :

D'après les résultats de l'enquête, 47% des PME ne sont pas engagées dans l'international car le marché local est suffisant pour elles. En revanche, d'autres entreprises, soit 43,33% veulent que leurs produits soient exportés, mais le manque de l'aide des autorités publiques et le manque de l'expérience pour se lancer sur le marché international, ont conduit ces dernières à abandonner l'idée d'exportation. Certaines entreprises, soit 30% considèrent que le processus d'exportation est trop long et complexe, et 26,68 % des entreprises considèrent qu'elles sont trop jeunes pour se lancer à l'international.

3.3.4- Les principaux facteurs favorables au développement des exportations perçus par les exportateurs interrogés :

Une part importante des PME exportatrices interrogées soit 33,33 %estiment que l'offre de produits de bonne qualité constitue le facteur essentiel de leur réussite.À l'international. Une proportion de 27 %estime qu'un prix compétitif à l'export est essentiel au même titre que le savoir-faire. Par contre 10 % des entreprises, estiment qu'avoir une structure dédiée à l'export, un site internet et des outils commerciaux adaptés constituent des stratégies et des moyens qui peuvent être à l'origine de succès de leurs entreprises à l'international.

3.3.4- Les facteurs qui peuvent faire obstacle à la démarche exportatrice des entreprises enquêtées :

D'après ce tableau on constate que 27 % des entreprises interrogées se plaignent des lourdeurs administratives à l'exportation, ce qui a conduit à des conséquences néfastes en termes de délais et de coût de transactions. 15 % des entreprises enquêtées jugent qu'elles ne sont pas assez informées sur le marché étranger, 32 % des entreprises exportatrices ont souligné le manque d'aide et de soutien à l'export de la part des pouvoirs publics et se plaignent des coûts élevés du transport et d'assurance. 13 % des entreprises exportatrices ont trouvé des difficultés d'accéder au financement et jugent qu'il y a absence de crédit à l'export, donc on peut dire que les banques ne jouent pas un rôle d'appui. Aussi 13 % des entreprises se plaignent de la concurrence étrangère.

Conclusion :

Nous pouvons conclure ainsi qu'un potentiel exportable, plus ou moins important, existe au sein du secteur des PME de la wilaya ; un potentiel dont l'exploitation et la mise en valeur suggère toutefois un engagement plus efficace de l'État dans la démarche de l'incitation des PME à oser l'exportation. Les pouvoirs publics doivent ainsi assurer d'abord un environnement d'affaire plus propice à l'investissement et à l'entrepreneuriat afin de densifier le potentiel exportable, et d'adopter les mesures appropriées en matière d'accompagnement à l'exportation.

Conclusion Générale

Conclusion Générale :

A partir de ce qui précède, on conclut que :

- L'État algérien n'a pas stabilisé sur une caractérisation précise de la PME/PMI jusqu'à la parution de la loi 18-01 en 2001 qui a présenté une définition officielle de la PME/PMI. Cette définition est valable jusqu'à aujourd'hui.
- Le rôle des PME/PMI en Algérie est passé par plusieurs étapes, à partir de la marginalisation de ce rôle dans les premières années de l'indépendance, en arrivant à l'exploration et l'exploitation de ce rôle dans l'économie algérienne.
- L'attribution des investisseurs privés dans la création des entreprises en Algérie, est très importante. On trouve que le nombre des PME/PMI privées représentent la majorité des entreprises qui figurent dans l'économie algérienne avec un taux qui dépasse 99% du nombre total des PME/PMI.
- Le secteur privé a un poids remarquable dans l'emploi de la main d'œuvre et la réduction du taux de chômage, puisque on constate que les PME/PMI privées ont créé presque 02 millions de postes de travail pendant la période de l'étude.
- Le secteur privé et le secteur public contribuent tous les deux dans le PIB hors hydrocarbures avec des taux différents où on trouve que la contribution du secteur privé (90%) est beaucoup plus importante que celle du secteur public (10%).
- Il faut aussi indiquer que cette contribution est considérée comme insuffisante pour atteindre l'indépendance à l'égard du secteur hydrocarbures.
- La même note précédente est valable pour la valeur ajoutée créée par les PME/PMI privées et publiques. Malgré l'évolution de l'état des PME/PMI en Algérie, on remarque que l'État Algérien a besoin de beaucoup plus d'efforts pour développer ce secteur, afin de bien l'exploiter pour bénéficier des avantages que nous représentes ce genre d'entreprises qui sont loin de ceux représentés par les PME/PMI dans les autres pays, surtout dans les secteurs d'activité créatifs et productifs.
- Suite à deux décennies de réformes, l'Algérie n'a pas su encore instaurer une économie de marché performante. Les PME algériennes sont confrontées, par conséquent, à un environnement turbulent freinant leur développement. Cet environnement est caractérisé par la formation des prix hors du marché et les entraves à la concurrence et au libre entrepreneuriat. Ces entreprises ont un double défi, celui d'évoluer dans un environnement local encore instable en raison de la transition économique inachevée, et de devoir se faire une place dans un environnement désormais mondial. Les efforts consentis ne sont pas parvenus à dynamiser les PME exportatrices. En effet, La relance des exportations hors

hydrocarbures par le biais des petites et moyennes entreprises nécessite un examen en profondeur des mesures prises. Tout en tenant compte des marchés d'exportation éventuels et des avantages comparatifs dont bénéficie l'économie nationale, ces mesures concourent à promouvoir les activités d'exportation, d'un côté, et à diversifier le tissu industriel, de l'autre. Le but étant de diminuer la dépendance envers le secteur des hydrocarbures et d'intégrer particulièrement ce type d'entreprises d'une manière compétitive aux courants des échanges internationaux. Malheureusement, les PME en Algérie dissimulent une grande fragilité que nous pouvons expliquer par le fait qu'elles n'ont pas bénéficié d'une politique globale de développement et les mesures établies en leur faveur ne sont pas articulées à une vision de long terme.

- Les d'entreprises dans la wilaya de Béjaïa a révélé que la culture entrepreneuriale algérienne ne conduit pas ces entreprises à se tourner spontanément vers l'export. Le faible engagement de ces entreprises sur les marchés étrangers est dû à une multitude d'obstacles qui nuisent à leur développement international. Il est tout de même remarquable que les institutions chargées d'accompagner ces entreprises se heurtent elles-mêmes à de nombreuses contraintes, qui limitent leur implication dans la promotion des exportations hors hydrocarbures.

BIBLIOGRAPHIE :

ARTICLES ET REVUES :

- **MEHDI-AMZAL FOUZIA, BOUKHEZER-HAMMICHE NACIRA** : « Analyse de la promotion des PME exportatrices en Algérie : Bilan et perspectives », Al-Bashaer Economic Journal, 2017, pp. 266-268

- **BENMESSAOUD KHADIDJA** : « La privatisation : opportunité pour le développement des PME », Revue d'ECONOMIE et de MANAGEMENT, Volume 8, Numéro 1, Page 232

-**REDOUANE ABDELLAH, 2009** : « Développement des PME et promotion des exportations : quelles perspectives pour l'Algérie ? », université de Bejaïa, page65

-**BOUYACOUB (AHMED)**: les PME en Algérie : dynamisme et limites institutionnelle. Dans : BOUYACOUB, MADOU ET ALII : De la gouvernance PME/PMI, regards croisés France Algérie, le Harmattan, Paris 2006 p.119

-**YOUSEF KORICH, ALI GABOUSSA, KARIM SI LEKHAL** : (Les PME en Algérie : État des lieux, contraintes et perspectives), Revues. Univ-Ouargla, n 04, 2013, p 39.

-**YOUSEFKORICHI, ALIGABOUSSA, KARIMSILEKHAL**, op.cit., s.d.p40.

GHALIABENYAHIA-TAIBI,NADJATDJAMANE-SEGUINI :

«FINANCEMENTDESPME:LE CASDELABANQUENATIXIS»,RevueEconomie &GestionVolume5,Numéro1,Pagesp70.

FILALI SARRA, YUCEFI RACHID : « Compétitivité et contrainte de développement des PME en Algérie », Revue Les Cahiers du POIDEX, Volume 6, Numéro 2, Page 10.

-**MOUMOU OUERDIA** : « les déterminants et les obstacles des PME familiales algériennes » revuealgériennedeprospectiveetd'étudesstratégiques,Volume1Numéro 1Janv.-Mars2016 p76.

-**BERRAHKAFIA,BOUKRIF MOUSSA**,op.cit.p07.

-Statistiques du commerce Extérieur de l'année 2020

-**MEHDI-AMZAL FOUZIA, BOUKHEZER-HAMMICHE NACIRA** : « Analyse de la promotion des PME exportatrices en Algérie : Bilan et perspectives », Al-Bashaer Economic Journal, Volume 3, N° 04 – Décembre 2017, p276-277.

-**KAFIA BERRAH, MOUSSA BOUKRIF** : « La problématique de la création des petites et moyennes entreprises en Algérie » Revue algérien de développement économique N ° 02 / juin 2015, p26.

-**KARIM SI LEKHAL, YUCEF KORICHI, ALI GABOUSSA** : « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives », 1/ 04 العدد الجزائرية – مجلة أداء المؤسسات الجزائرية, p45-47.

-**SABRINA DJEMAI** : « Les PME exportatrices : croissance économique hors hydrocarbure », p52,53

-MEHDI-AMZAL FOUZIA, BOUKHEZER-HAMMICHE NACIRA : « Analyse de la promotion des PME exportatrices en Algérie : Bilan et perspectives », Al-Bashaer Economic Journal, Volume 3, N° 04 – Décembre 2017, p272-273.

-DJABER BEZTOUH, MOHAMMED ACHOUCHE : « Analyse de la Politique de Soutien aux Exportations des PME dans la Wilaya de Bejaïa », Journal of Economic & Financial Research, Volume 4/ Issue 2 / December 2017.

RAPPORTS ET DECRETS :

- Ministère de l'industrie et des Mines (2019), **Bulletin d'informations statistique de la PME**, N°36.

- Ministère de l'industrie et des Mines(2015-2019),**Les bulletins d'information statistique de la PME**,N°26Jusqu'auN°36

- Statistiques du commerce extérieur 2020

REGLEMENTS ET TEXTES JURIDIQUES :

-Loi n° 17-02 du 11 Rabie Ethani 1438 correspondant au 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise (PME), 2017, ch2, Art8,9,10

-Loi n° 17-02 du 11 Rabie Ethani 1438 correspondant au 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise (PME), 2017, ch2, Art5

SITES INTERNET :

- <https://www.Andi.dz>
- <https://www.cnac.dz>
- <https://www.ansej.org.dz>
- <https://www.angem.dz>
- <https://www.cgcu.dz>
- <https://www.fgar.dz>
- <https://industrie.gov.dz>
- <https://www.cagex.dz>
- <https://www.algex.dz>
- <https://www.safex.dz>
- <https://www.caci.dz>
- <https://www.asjp.cerist.dz>

Table des matières

Dédicaces

Remerciements

Liste des abréviations

La liste des tableaux

Liste des figures

Sommaire

Introduction générale

Chapitre 1 :Le point sur la PME et l'exportation en Algérie

Introduction

La PME en Algérie : État des lieux

1.1-Evolution et développement

1.1.1-Quelques repères historiques

1.1.2-Définition de la PME en Algérie

1.1.3-Evolution de la population des PME en Algérie

1.2.1-Caractéristiques du secteur des PME en Algérie

1.2.2-Sur le plan spatial

1.2.3-Sur le plan sectoriel

1.2.4-Sur le plan de l'effectif

1.3-Le poids des PME dans l'économie Algérienne

1.4-Les contraintes de développement des PME en Algérie

1.4.1-Les contraintes découlant des activités informelles

1.4.2-Les contraintes financières

1.4.3-Les contraintes relatives au marché de travail

1.4.4-Les contraintes d'information

1.4.5-Les contraintes géographiques

1.4.6-Le relief

1.4.7-Le problème du foncier industriel :

1.4.8-Les contraintes administratives

Etat des exportations en Algérie :

2.1- Evolution des exportations hors hydrocarbures :

2.2- Principaux produits exportés hors hydrocarbures

Les principaux clients de l'Algérie :

Evolution des Parts des principaux clients :

Les perspectives de développement des exportations hors hydrocarbures en Algérie

Conclusion

Chapitre 2 :Les politiques d'appui et de promotion des PME et PME exportatrices en Algérie

Introduction

1-Aide aux PME :

1.1-Organismes d'accompagnement, d'appui et de facilitation

Direction Générale de La Petite et Moyenne Entreprise (DGPME)

1.2- Les organismes d'appui pour le développement des PME en Algérie

1.2.1- L'Agence nationale du développement des investissements (ANDI)

1.2.2-La Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC)

1.2.3- Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ)

1.2.4-L'agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM)

1.2.5-La caisse de garantie du crédit d'investissement (CGCI-PME)

1.2.6-Le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR)

1.2.7-Le fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits des investissements des chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans

- 1.2.8-Le fonds de garantie mutuelle des micros crédits**
- 1.2.9-Le fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes promoteurs**
- 1.2.10-Le Fonds de garantie de crédit aux PME**
- 1.2.11-L'Agence nationale de développement des petites et moyennes entreprises**
- 1.2.12-Le Fonds de garantie des crédits d'investissement PME**
- 1.2.13-Les pépinières d'entreprises et les centres de facilitations**
- 1.3-Perspectives de développement des PME en Algérie**
- 2-Les facteurs de stagnation des exportations HH**
- 2-1 : Facteurs macroéconomiques**
- 2.2-Facteurs microéconomiques**
- 3- Les politiques d'appui et de promotion des PME exportatrices en Algérie**
- 3.1-Les mesures prises par l'État pour promouvoir les exportations HH**
- 3.2-Les dispositifs d'appui et de promotion des exportations HH**
- Conclusion**

CHAPITE 3 : Les PME de la wilaya de Bejaïa

Introduction

- 3.1-Population des PME dans la wilaya de Bejaïa**
- 3.1.1- Répartition spatiale des PME**
- 3.1.2-Répartition des PME selon le secteur d'activité**
- 3.2-Les entreprises exportatrices de la wilaya de Bejaïa**
- 3.2.1-Les PME exportatrices selon la forme juridique**
- 3.2.2-Répartition des entreprises par secteur d'activité**
- 3-3-L'entreprise et l'exportation**
- 3.3.1- Position des entreprises à l'égard de l'objectif d'exportation**

3.3.2- Situation des entreprises à l'égard de l'exportation

3.3.3- Les causes expliquant le non-engagement des PME dans l'activité d'exportation

3.3.4- Les principaux facteurs favorables au développement des exportations perçus par les exportateurs interrogés

3.3.4- Les facteurs qui peuvent faire obstacle à la démarche exportatrice des entreprises enquêtées

Conclusion

Conclusion générale

Résumé :

Les PME exportatrices en Algérie : En Algérie les exportations restent marginale au niveau des PME, seulement quelques centaines ont une présence au niveau mondiale. Après notre études nous pouvons conclure qu'un potentiel exportable, plus ou moins important, existe au sein du secteur des PME du pays; un potentiel dont l'exploitation et la mise en valeur suggère toutefois un engagement plus efficace de l'État dans la démarche de l'incitation des PME à oser l'exportation. Les pouvoirs publics doivent ainsi assurer d'abord un environnement d'affaire plus propice à l'investissement et à l'entrepreneuriat afin de densifier le potentiel exportable, et d'adopter les mesures appropriées en matière d'accompagnement à l'exportation.

